



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention du patrimoine mondial



MALI

Villes anciennes de Djenné

Bien du patrimoine mondial

C 116
Année 1988
Critères iii & iv



Projet financé par le
Gouvernement Italien
dans le cadre de
WHEAP
(Programme Architecture de terre du
Patrimoine Mondial)
**Centre du patrimoine
mondial de l'UNESCO**
réalisé en partenariat avec la
Mission Culturelle de Djenné

Réhabilitation et revitalisation de la

Maison des jeunes

Rapport final



Thierry Joffroy
CRAterre-ENSAG
Octobre 2011



MALI

Villes anciennes de Djenné

Bien du patrimoine mondial

C 116

Année 1988

Critères iii & iv

Réhabilitation et revitalisation de la

Maison des jeunes

Un projet financé par le

Gouvernement Italien

dans le cadre de

WHEAP

(Programme Architecture de terre du Patrimoine Mondial)

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

réalisé en partenariat avec la

Mission Culturelle de Djenné

Rapport final

Nb. Ce rapport est complété par un document technique qui relate en détail les techniques de restauration / réhabilitation utilisées

**Thierry Joffroy
CRAterre-ENSAG**

Avec des contributions de Majid Hajmirbaba, Yann Damiani et Florian Herold

Octobre 2011



REMERCIEMENTS.

Nous tenons tout d'abord à exprimer toute ma gratitude au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, au Gouvernement Italien, et au Ministère de la Culture du Mali pour leur confiance et aide précieuse au cours de la réalisation de ce projet.

Nous remercions tout spécialement les autorités du Mali qui nous ont accueillis :

- *Le Gouvernement du Mali*
- *Le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme*
- *La Direction Nationale du Patrimoine Culturel,*
- *La Mission Culturelle de Djenné,*
- *La Municipalité de Djenné*
- *Le Cercle de Djenné*
- *La Maison des Jeunes de Djenné.*

Nous nous devons aussi de reconnaître que le succès de cette mission est en grande partie dû à la participation active des personnes suivantes que nous tenons à remercier :

- *Monsieur Hamane Niang, Ministre de la Culture du Mali*
- *Monsieur Francesco Bandarin, Sous-directeur de l'UNESCO*
- *Monsieur Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial*
- *Monsieur Juma Shabani, Directeur du bureau multi-pays de l'UNESCO à Bamako*
- *Monsieur Lazare Eloundou, Chef de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO*
- *Monsieur David Stehl, Spécialiste du programme Culture du bureau multi-pays de l'UNESCO à Bamako*
- *Monsieur Abdoulaye al Kadi Babi, Chef de Cabinet du Ministère de la Culture*
- *Monsieur Koita al Hady, Secrétaire Général du Ministère de la Culture*
- *Monsieur Kléssigué Sanogo, Directeur National du Patrimoine Culturel du Mali*
- *Monsieur Mamoutou Balla Dembelé, Préfet du Cercle de Djenné*
- *Monsieur Bamoye Sory Traoré, Maire de la ville de Djenné*
- *Monsieur Gouro Bocoum, deuxième adjoint au Maire de la ville de Djenné*
- *Madame Aissata Traoré, Présidente de l'association des femmes « Yiriwaton de Djenné »*

Notre reconnaissance va plus particulièrement à Monsieur Fané Yamoussa, Chef de la Mission Culturelle de Djenné qui, malgré ses charges de travail très importantes, n'a jamais ménagé ses efforts pour que la mission soit un succès, ainsi qu'aux membres de son équipe, Messieurs Diarra Joseph, Idrissa Oumar et Diarra Issa.

Nous devons aussi reconnaître l'apport de Monsieur Diouma Mady Dansoko, Chef du service Jeunesse de la maison des jeunes pour son accueil, son enthousiasme, et pour les nombreuses informations qu'il a pu fournir sur l'histoire récente de la Maison des jeunes.

Pour la partie opérationnelle du projet, nous nous devons aussi de reconnaître le travail réalisé par l'entreprise Nana Wangara et remercions son Directeur, Kamoye Cissé, son responsable technique, Bamba Fatogoma, et le chef de chantier, Komissa Tanapo, ainsi que tous les ouvriers sous sa direction.

Enfin, que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre notre mission efficace ou plus simplement agréable, soient ici humblement remerciés. Dans ce cadre, une mention spéciale va aux jeunes qui fréquentent la Maison des jeunes. Chaque jour ; par leur enthousiasme et leur énergie débordante, ils nous ont confirmé le bien fondé de l'action entreprise et nous ont transmis une bonne partie de l'énergie nécessaire pour sa mise en œuvre.



Façade principale de la maison des jeunes en octobre 2011, avec en rappel, en haut à droite, l'état en 2008

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	p. 9
1.1. Le programme WHEAP	p. 9
1.2. Le projet « Maison des jeunes » à Djenné	p. 9
1.3. Termes de référence de CRAterre.....	p. 9
2. DEROULEMENT DES ACTIVITES	p. 11
2.1. Préparation	p. 11
2.2. Déroulement de la mission de démarrage	p. 11
2.3. Finalisation du dossier technique pour le projet	p. 12
2.4. Lancement et déroulement du chantier	p. 12
2.5. Réception des travaux et inauguration	p. 16
3. LA MAISON DES JEUNES	p. 19
3.1. Documentation existante	p. 19
3.2. Recueil d'informations / interviews	p. 21
3.3. Relevé	p. 22
3.4. Conclusions sur l'évolution de la Maison des Jeunes	p. 23
3.5. Etude de l'état (juillet 2010)	p. 26
3.6. Questions clés.....	p. 30
4. ELEMENTS SUR LA CONSTRUCTION A DJENNE	p. 33
4.1. Un savoir faire reconnu, mais...,	p. 33
4.2. Les problèmes d'assainissement	p. 34
5. LE PROJET DE REHABILITATION ET DE REVITALISATION ...	p. 37
5.1. Vision pour la maison des jeunes et objectifs.....	p. 37
5.2. Programme	p. 37
5.3. Projet de restauration/réhabilitation	p. 38
5.4. Budget	p. 41
5.5. Planning prévisionnel / réalisé	p. 42
6. RESULTATS OBTENUS	p. 43
6.1. Travaux de restauration	p. 43
6.2. Résultats immatériels.....	p. 47
6.3. Eléments de revitalisation	p. 49
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	p. 51
ANNEXES	p. 53

1. INTRODUCTION

1.1 Le programme WHEAP

Le programme du Patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP) a été lancé en 2007 après avoir été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 31^{ème} session (Christchurch, 2007, décision **31COM21C**).

Au travers d'activités menées sur des biens du patrimoine mondial ou inscrits sur les listes indicatives des Etats-partis à la convention de 1972, ce programme de l'UNESCO vise une amélioration des approches de conservation du patrimoine architectural en terre et leur meilleure intégration dans les problématiques et enjeux actuels, en vue de leur meilleure protection et conservation.

A cette fin, le programme identifie les méthodes et techniques de conservation et de gestion les plus appropriées, en vue de mettre en place des politiques nationales plus adaptées, et de développer les capacités des institutions nationales pour mieux conserver et mettre en valeur le patrimoine architectural en terre protégé par la Convention du Patrimoine mondial.

Dans ce cadre, les aspects de développement durable et de lutte contre la pauvreté seront largement pris en compte, avec un objectif prépondérant d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

1.2 Le projet « Maison des jeunes » à Djenné

Grace à une donation du Gouvernement italien, au travers de son Fonds en dépôt à l'UNESCO, une première série d'activités est mise en place, au Mali et en Ethiopie. Le bien « Villes anciennes de Djenné » est un des plus représentatifs du patrimoine mondial bâti en terre. Outre plusieurs monuments et des sites archéologiques, il comprend un tissu urbain ancien qui se trouve confronté au problème récurrent de la nécessité de s'adapter à l'évolution des standards de confort. Un des aspects les plus problématique est celui de la mise en place des commodités qui va de pair avec une forte évolution des consommations d'eau, à la fois au niveau des particuliers, et des édifices recevant du public (institutions, tourisme) et de son pendant récurrent, l'assainissement des eaux usées.

En temps que bâtiment public, largement utilisé par la population locale, mais bénéficiant aussi d'un fort potentiel d'utilisation pour le tourisme, la Maison des jeunes représente un cas plus particulièrement intéressant, rassemblant en un seul lieu des problématiques d'ordre techniques, sociales, et environnementales.

En mettant à disposition une expertise déjà aguerrie, composée d'experts nationaux et internationaux, il est espéré que les résultats de cette expérience représenteront une référence importante pour la poursuite du programme.

Une première mise en valeur de ces résultats sera faite au cours d'un programme de formation sous régional qui sera organisé à Djenné avec le concours de l'EPA, Ecole du Patrimoine Africain, basée à Porto Novo, au Bénin.

1.3 Termes de référence de CRATERRE

Within the framework of this project, the request for proposal at hands seeks consultancy services for three activities: (1) the technical preparation and

supervision of the restoration project in Djenné, (2) contribution (advise and technical input) to the development of teaching material, and (3) the preparation of an illustrated report of the work undertaken at the Maison des jeunes.

Objective of the solicited service:

The requested consultancy service consists in the provision of high quality guidance in the process of the activities and will result in:

A. Restoration of the Youth House in Djenné for

- improved living conditions of the young people living in the House of Youth*
- safeguarding of earthen architecture in Djenné*
- an increased knowledge of conservation and restoration techniques of earthen architecture for subsequent dissemination;*

B. Preparation of an illustrated report presenting in details the work undertaken.

Outputs:

- 1. Technical dossier for the restoration of the “Maison des jeunes” an full details for the works that will be considered possible with the means available (USD 35 000)*
- 2. Five month permanent assistance/training for the restoration works (note that actual physical output depend on funding available for the works themselves);*
- 3. A technical report including an illustrated description of the works undertaken at the “Maison des jeunes”.*

Note : Le montant total disponible dans pour la réalisation des travaux est de USD 35 000 (Gouvernement Italien) + USD 15 000 (UNESCO Bamako) = USD 50 000.

2. DEROULEMENT DES ACTIVITES

2.1. Préparation

La préparation des activités a été coordonnée par M. Eloundou et Mme Weydt du Centre du Patrimoine Mondial qui ont assuré la liaison entre le Ministère de la Culture, la DNPC et la Mission Culturelle, mais aussi avec le bureau de l'UNESCO à Bamako et enfin, le consultant: CRATERRE-ENSAG.

En complément, une proposition de déroulement général et plus particulièrement de programme pour la première mission a été élaborée par le consultant, base sur laquelle le programme final de la mission fut élaboré.

Il est important de noter que CRATERRE étant engagé depuis plusieurs années dans divers partenariats avec la DNPC et la Mission culturelle de Bandiagara, plusieurs occasions se sont présentées pour anticiper la réalisation de ce projet dès lors que celui-ci avait été confirmé et était déjà en phase de contractualisation.

C'est ainsi que, à plusieurs reprises, le Chef de la Mission culturelle de Djenné et le responsable du Service Jeunesse de Djenné ont été rencontrés. Ceci avait permis de commencer à cerner les enjeux concernant la Maison des jeunes, et aussi de prendre la mesure de son impact sur l'environnement proche, et, inversement, des opportunités offertes pour envisager un impact élargi au voisinage, y compris au niveau de la Mairie et de la Maison du peuple.

Ces éléments recueillis en préalable ont permis à la mission d'être plus efficace, avec des activités déjà ciblées, sans toutefois que la porte ne soit fermée aux nouveaux éléments qui pourraient émerger des discussions tenues dans un cadre désormais plus officiel.

De son côté, la Mission culturelle a aussi anticipé le projet en faisant établir des devis pour la réhabilitation. Ceci fait, il fut dès lors possible de mieux préciser l'esprit éthique dans lequel le projet devait être réalisé. Sur ces bases, les devis ont été modifiés, formant ainsi des bases très utiles pour procéder à l'évaluation financière du projet.

2.2. Déroulement de la mission de démarrage

En respect des termes de références indiqués ci-dessus, la mission de démarrage avait pour objectifs de :

1. Faire le point sur la documentation existante (texte / iconographie)
2. Compléter cette documentation (relevés, photos, entretiens avec des personnes ressources)
3. Faire une étude de l'état et de façon plus large examiner la maison des jeunes dans son contexte urbain (accès, construction voisines, voiries,..)
4. Faire le point avec les utilisateurs sur le fonctionnement actuel et le potentiel de valorisation de la Maison des jeunes
5. Rencontrer les professionnels pressentis pour la réalisation des travaux
6. Etablir des scénarios pour l'utilisation des fonds disponibles et les discuter avec les bénéficiaires en vue d'établir des priorités
7. Etablir un dossier technique, base sur laquelle les fonds disponibles pourront être débloqués.
8. Etablir un programme prévisionnel de mise en œuvre (date de démarrage, déroulement, durée totale).

Cette mission a été réalisée du 5 au 22 juillet 2011 par Thierry Joffroy et Yann Damiani en collaboration avec Fané Yamoussa de la MCB et son équipe, ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes de la Maison des Jeunes.



La mission a aussi été l'occasion de bien prendre en compte les aspects immatériels de la maison des jeunes.

Les résultats de cette mission ont été compilés dans un rapport¹ qui couvre l'ensemble du travail réalisé : études, relevés, étude de pathologie, étude des couts, et la programmation.

2.3. Finalisation du dossier technique pour le projet

Ce travail a été réalisé entre fin juillet et fin septembre 2010. Il a fait l'objet d'échanges constants entre l'équipe de CRATERRE et la Mission Culturelle de Djenné (et au travers elle avec le service de la Jeunesse de Djenné et les autres parties prenantes), permettant de discuter les différentes options possibles et d'établir une proposition finale.

L'ensemble du dossier technique a été compilé dans deux documents² : le livret de plan (117 pages) et le livret de détails (42 pages). Ceux-ci ont été conçus comme un outil de travail et ont donc été révisés à plusieurs reprises, notamment aux cours des mois de janvier et février, pendant la mission de démarrage, en collaboration avec l'entrepreneur.

2.4. Lancement et déroulement du chantier

Mission de Yann Damiani, janvier-février 2011

Cette mission s'est déroulée du 17 janvier au 4 février 2011. Elle avait pour objectifs de :

¹ Joffroy T., Damiani Y., CRATERRE-ENSAG, Réhabilitation et revitalisation de la Maison des jeunes, UNESCO, Gouvernement Italien, Juillet 2010, 86 p.

² CRATERRE-ENSAG : Damiani Y.; Réhabilitation et revitalisation de la Maison des Jeunes, Djenné, Mali, Carnet de chantier : Plans (117 pages) + Détails (42 pages), UNESCO – Gvt. Italien, février 2011, 16 p.

- Aider à la Mission culturelle de Djénné et l'entreprise Nana Wangara pour la négociation puis signature du contrat
- Présenter en détail le projet et ses spécifications particulières
- Ajuster et valider un planning détaillé
- Mettre en place le chantier / former les équipes / lancer les productions
- Lancer les négociations pour la production de briques cuites pour le pavage
- Aider à l'implantation du canal d'assainissement de la rue Sankoré
- Mettre en place les réunions hebdomadaires et le format du compte rendu
- Mettre en place le système de remplissage du carnet de chantier illustré-

Cette mission a permis de prendre en compte certaines évolutions de l'état des bâtiments et donc d'ajuster quelques unes des prescriptions prévues initialement. (fissure mur ouest de l'annexe – mur de la cour écroulé).

Elle a été suivie d'un travail de réajustement des cahiers technique rassemblant toutes les informations utiles au bon déroulement du chantier.

Mission de Thierry Joffroy, février 2011

Cette mission a été réalisée du 7 au 27 février, avec toutefois 5 jours utilisés pour une visite à la Mission Culturelle de Bandiagara.

Cette mission avait pour but principal le lancement effectif du chantier et le lancement du travail d'appui permanent devant être réalisé par Florian Herold, Expert en restauration.

Au cours de cette mission ont été mises en place les 3 premières réunions de chantier, au cours desquelles, bien entendu, un certain nombre de points techniques ont été discutés, toujours dans le sens de la recherche de la meilleure efficacité de la facilité de mise en œuvre, et/ou du meilleur rapport coût/qualité.



Première étape du chantier : travaux de gros œuvre sur l'annexe

Suivi permanent par la MCD et Florian Herold

Suivant les termes des accords liant le Centre du patrimoine mondial avec respectivement la Mission culturelle de Djenné et CRATERre, un suivi permanent a été assuré à la fois par la MCD et CRATERre. Pour ce qui est de CRATERre, cette mission a été mise en place à partir du 13 février et s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois de juin (le 24).

En collaboration étroite avec le Chef de la mission culturelle, et son représentant permanent sur le Chantier (plusieurs techniciens ont se rôle, à tour de rôle) Florian Herold a été chargé de :

1. Chantier

- assurer un suivi général de l'exécution des travaux de façon à en garantir la qualité ;
- faire des recommandations à l'entrepreneur pour la meilleure organisation possible du chantier ;
- aider à la production des moules, coffrages,... ;
- aider à l'implantation correcte des bâtiments et/ou éléments constructifs (positionnement, hauteurs,...) ;
- suivre la production des éléments préfabriqués (briques d'adobe, dalles en ciment, briquettes cuites pour dallage) ;
- s'assurer d'une bonne coordination entre l'entreprise de maçonnerie, l'électricien et le plombier ;
- faire un suivi de l'avancement du chantier et faire des recommandations à l'entrepreneur pour assurer une fin du chantier dans les délais prévus ;
- participer activement aux réunions de chantier hebdomadaires (préparation de l'ordre du jour et compte rendu succinct sur les décisions).



Avril 2011, la façade a déjà été reprise et on commence à penser au crépissage avec le trempage de la terre de bas fond.

2. Rapports

- signaler au plus vite à la MCD et à CRAterre toute recommandation qui ne serait pas suivie par l'entrepreneur ;
- noter chaque jour les travaux réalisés par l'entrepreneur (type de tâche, Quantité réalisée, Nb personnel présent pour cela) ;
- faire un rapport hebdomadaire de l'avancement du chantier (voir réunions de chantier ci-dessus) et le transmettre dans les meilleurs délais à MCD, CRAterre et à l'entrepreneur ;
- préparer la documentation photographique nécessaire à la préparation du « Carnet de chantier illustré » ;
- remplir régulièrement des fiches du « Carnet de chantier illustre », en y enregistrant les principaux éléments techniques à retenir (enregistrement du savoir faire des maçons de Djenné sur les matériaux, les méthodes, les tours de main,...) ;
- à partir des fiches journalières, vérifier la validité des données utilisées pour les calculs de cout (surtout les temps de réalisation) ;
- préparer un rapport narratif simple, mais complet, qui rassemblera tous les éléments recueillis pendant la mission.

Avec ses qualités à la fois techniques et humaines, Florian Herold s'est rapidement intégré dans l'équipe de la MCD et a travaillé en très bonne entente avec les responsables du chantier choisis par l'entrepreneur :

- . l'ingénieur : Bamba Fatogoma,
- . et le maçon (du Bary Ton): Komissa Tanapo.



Florian Herold en compagnie de Komissa Tanapo et de son père, un des patriarches du Bary Ton, lors d'une de ses visites « de contrôle » sur le chantier

Malgré les recommandations faites par CRAterre à de nombreuses reprises pour augmenter le personnel à disposition sur le chantier, la situation a toujours évolué un peu en-deçà de ce que initialement désiré. Le maçon voulait travailler « à son rythme » et avec les collaborateurs qu'il choisissait. Les contrats ayant été passés pour l'ensemble du chantier, il s'est avéré impossible de mobiliser plus de monde.

Dans ces conditions, le chantier a pris du retard et a du être prolongé au-delà de la fin prévue, soit fin juin. Ceci n'a empêché ni la Mission culturelle ni CRATERRE d'effectuer le suivi nécessaire. En effet, les deux entités s'étant vu confié le travail de finalisation du musée de Djenné, celui-ci a pu être étendu. Ceci a été fait tout d'abord sur toute la durée du mois de juillet, puis au début du mois d'octobre, ce qui était plus important afin de bien contrôler l'ensemble des finitions.



Début Octobre 2011, le dernier crépissage de finition est passé sur l'ensemble des bâtiments

2.5. Réception des travaux et inauguration

La réception des travaux et l'inauguration de la « nouvelle » Maison des jeunes se sont déroulés le vendredi 28 octobre 2011.

La journée a commencé avec trois visites de courtoisie, la première auprès du Maire de Djenné, la deuxième à la Préfecture du Cercle de Djenné, et la dernière auprès du Président du Conseil de Cercle.

La réception des travaux a été réalisée le matin, en la présence de :

- . David Stehl, Spécialiste culture du Bureau de l'UNESCO à Bamako
- . Thierry Joffroy de CRATERRE-ENSAG
- . Fané Yamoussa, Mission culturelle de Djenné
- . Ba Kamoye de l'Entreprise Nana Wangara
- . Tanapo Komoussa, maçon
- . Dansoko Diouma Mady, Directeur de la Maison des jeunes

Une liste des derniers petits travaux restant à mettre en œuvre a été établie en cette occasion.

L'inauguration s'est faite l'après midi. Elle a été suivie par un large public et a été ponctuée de discours et d'animations : danses et démonstrations sportives. Les quatre principales interventions au cours desquelles remerciements, félicitations et une grande satisfaction ont prévalu ont été présentées par :

- . David Stehl, Spécialiste culture, UNESCO Bamako
- . Le Président de la Coordination Locale des jeunes
- . M. Fané Yamoussa, Chef de Mission Culturelle de Djenné
- . Monsieur Gouro Bocoum, Maire de Djenné.



Lors des discours



Photo de groupe avec les principaux invités / partenaires

3. LA MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes est située dans ce qui fut le quartier administratif colonial et qui aujourd'hui garde cette caractéristique avec notamment la présence de la Mairie, de la perception, de la prison, et de la Maison du peuple. Son emplacement apparaît être au niveau de la Résidence du Gouverneur. Au moment de sa construction, la zone aurait été occupée par un jardin, mais elle aurait autrefois été l'emplacement de deux petites constructions.

Elle fut bâtie en 1962, à l'époque du premier président du Mali indépendant, Modibo Keïta, avec une idée basée sur le modèle socialiste russe de créer un lieu d'éducation des jeunes : la Maison du Mali. Elle connaîtra d'autres utilisations avant de devenir à nouveau une maison pour les jeunes, et a aussi été transformée à plusieurs reprises.

Elle est composée de plusieurs bâtiments. Le bâtiment principal comporte à l'étage la résidence de l'administrateur (animateur), et au rez-de-chaussée des bureaux et des espaces de stockage. Derrière celui-ci, se trouve une case de passage comportant 7 chambres et une longue véranda qui date de 1983.

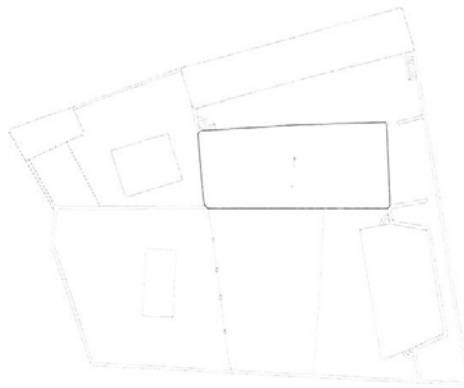
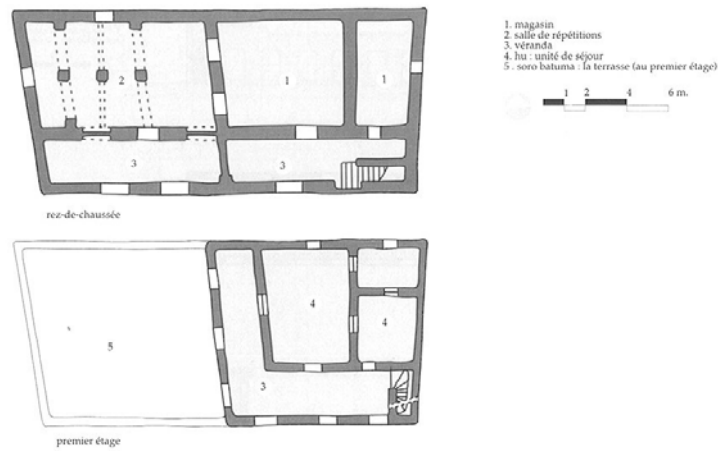
Devant le bâtiment principal se trouve une grande cour qui est un lieu d'activité très utilisé pour le sport, et les spectacles divers. Côté Nord Ouest, il y a une autre cour dans laquelle se trouve une grande paillote utilisée pour des réceptions, des mariages, et comme dancing. C'est dans cette cour que se trouve l'unique toilette publique de l'ensemble bâti. Une troisième cour se trouve entre les deux bâtiments principaux.

3.1. Documentation existante

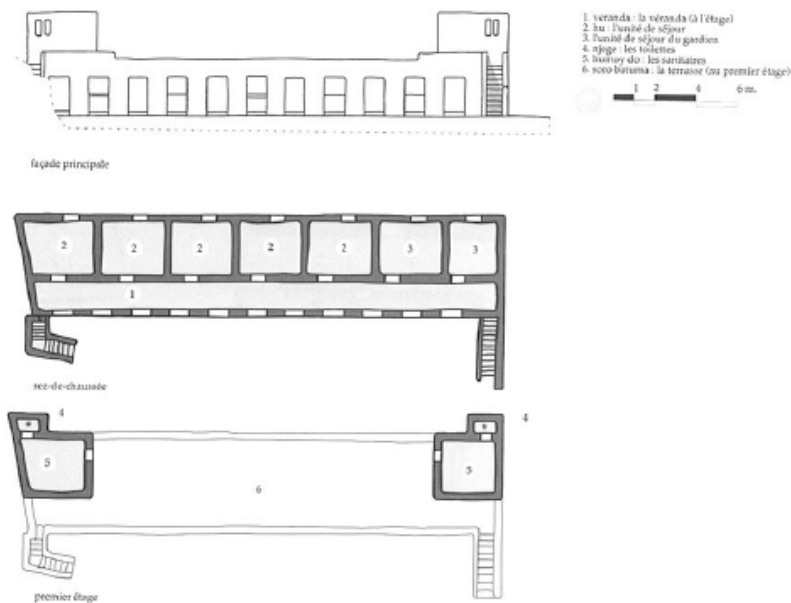
Il existe peu de documents sur la Maison des jeunes. Les plus intéressants sont ceux qui ont été produits par l'architecte néerlandais Pierre Maas. Dans son livre « Djenné, Chef d'œuvre architectural », on trouve un plan de la ville datant de 1921 (p.38-39), un article ainsi qu'une photo (p.102), et enfin un texte et des relevés (p.104 à 106), en plan uniquement. Ces documents qui datent du milieu des années 1980 montrent un aspect très différent de ce qui est visible aujourd'hui.



Photo Pierre Maas



*Relevés schématiques de Pierre Maas effectués après 1983
 En haut bâtiment principal qui montre les piliers de maintien dans la grande salle et plan masse
 En bas, annexe, Chambres de passage*



3.2. Recueil d'informations / interviews

Lors de la première mission, plusieurs personnes ont été interviewées, puis à nouveau après la mission. Il s'agit de :

- . Badjéni Gano, ancien animateur
- . Diouma Mady Dansoko, animateur actuel de la MdJ.
- . Bere Yonou, maçon qui a été responsable des travaux de rénovation en 1983

A partir des informations recueillies, et en croisant avec les éléments graphiques de Pierre Maas, il est possible de retracer l'historique de la maison des jeunes, et au-delà ses transformations. (Voir histoire complète en annexe 2).

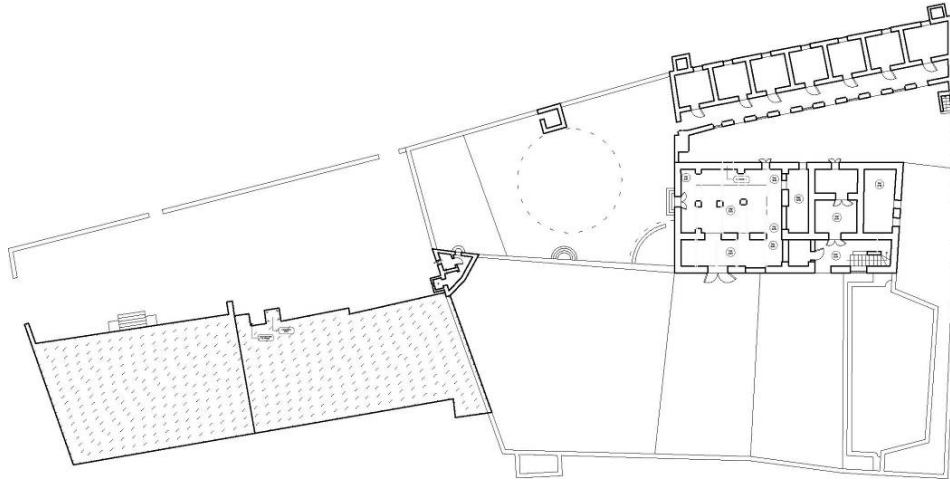
- 1962 Construction de la « Maison du Mali » qui sera aussi le siège du parti : l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA)
- 1965 La grande salle est utilisée pour la « justice », comme salle de tribunal
- 1968 Utilisation comme maison des jeunes, à titre désormais principalement culturel et sportif
- 1983 Construction de l'annexe, composée de 7 chambres de passage
Le bâtiment principal est rénové. Mais par manque de moyens, la toiture de la grande salle du RDC est simplement renforcée par la construction de 3 gros piliers de soutien. La véranda du RDC est fermée.
- 1997 Le bâtiment principal fait l'objet de transformations importantes. L'étage sera quasiment entièrement démonté et abaissé d'environ 40 cm par rapport au niveau initial (idem celui de la terrasse du « dancing », ce qui explique la présence des marches d'accès.
Le plan de l'étage est modifié avec fermeture de la véranda côté ouest.
La partie supérieure de la façade sud est entièrement revisitée avec des ouvertures rectangulaires en place des arcs et une fermeture avec des claustras en béton moulé.
La toiture de l'étage est modifiée. L'eau s'écoulera désormais vers la grande cour (salle de spectacle).
- 2008 Constat est fait que les bâtiments sont très dégradés, surtout l'annexe dont certaines chambres ont leur toiture entièrement écroulée. Des soutiens sont recherchés.
- 2009 Des travaux sont réalisés avec le soutien du projet de réduction de la pauvreté de la région de Mopti (PRPM)
Le bâtiment annexe (chambres de passage) est rénové.
Toutefois les dégradations côté rue ne sont pas prises en compte.
Une reprise de la toiture de l'étage du bâtiment principal est aussi réalisée, mais le travail est mal fait. Il sera repris quelques mois plus tard. Mais le travail n'est pas bien fini.

Voir texte plus complet sur l'histoire de la Maison des jeunes en Annexe 2

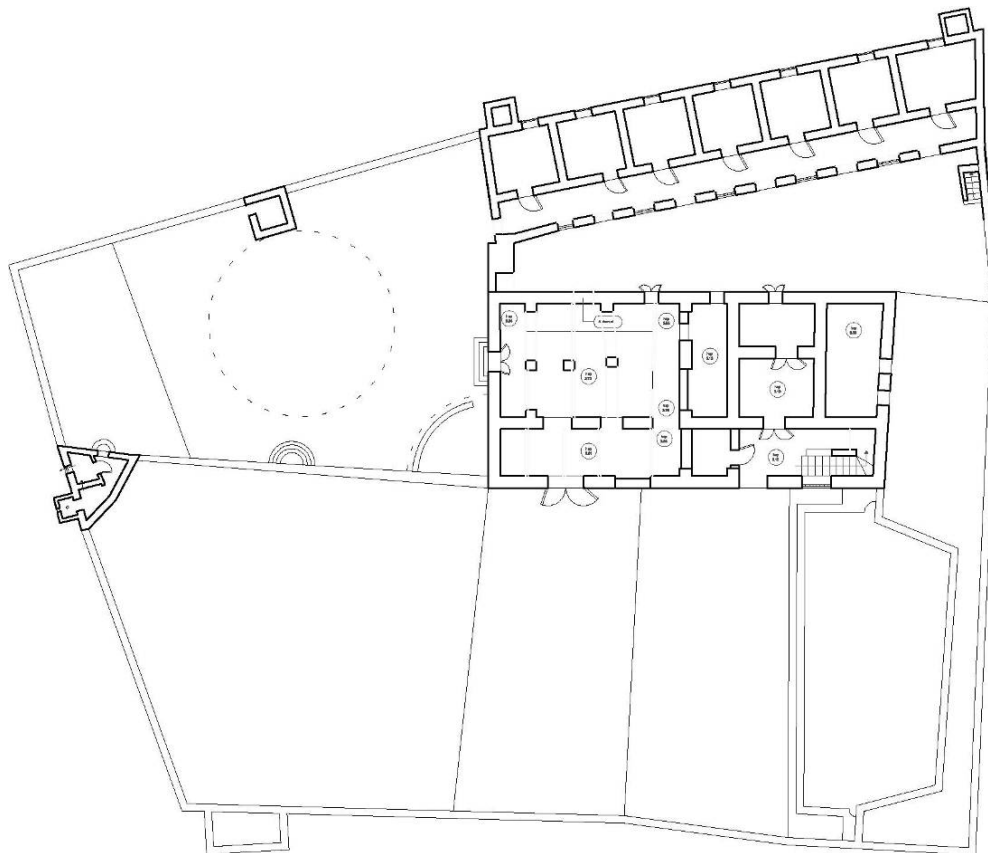
3.3. Relevé (configuration actuelle)

L'ensemble des relevés est en annexe 3.

Note : les relevés existants, faits par un entrepreneur de Djenné présentait des erreurs importantes. Ceux-ci ont donc été entièrement refaits de façon à avoir des mesures précises. Toutefois, pour des raisons pratiques ceux-ci gardent un certain niveau d'approximation, notamment en ce qui concerne le léger fruit que présentent les murs.



Plan masse complet avec la Mairie et la maison du peuple



Plan masse de l'ensemble des éléments de la maison des jeunes

3.4. Conclusions sur l'évolution de la maison des jeunes

3.4.1. Aspects matériels

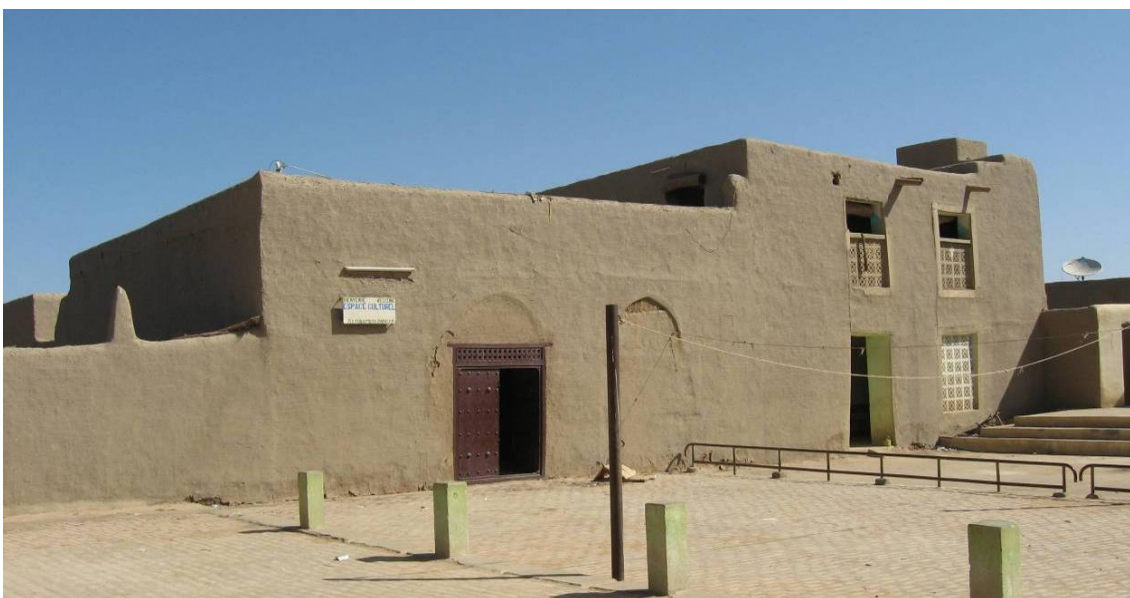
La maison des jeunes est un bâtiment qui, tout en gardant sa morphologie générale de base, a largement évolué dans le temps. Ceci est bien mis en évidence par la comparaison de la photo prise au milieu des années 1980 avec celle prise en décembre 2009. Sachant que ce bâtiment fut construit en 1962, puis a fait l'objet de grands travaux en 1983, puis en 1997, et enfin plus récemment en 2009, on peut affirmer que :

. les travaux les plus importants ont été réalisés en 1997. Avec changement radical de la façade, abaissement du niveau du plancher et de la toiture de l'étage.

. le rythme de ces travaux importants semble s'accélérer. On passe de 20 ans, à 14 ans, puis enfin à 12 ans d'écart, ce qui semblerait indiquer une baisse du niveau d'entretien régulier et donc de la capacité des responsables à l'organiser/financer.



En haut, vers le milieu des années 80 (P. Maas). En bas, en décembre 2009 (T. Joffroy)



Si maintenant on superpose les deux images, les modifications essentielles apparaissent plus précisément.



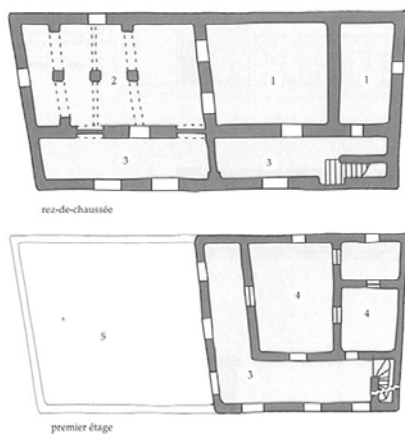
Superposition des images de « vers 1985 » et 2009.

On voit bien que la partie gauche n'a pas été modifiée. Bien que par rapport au bâtiment original, la véranda ait été fermée. La rambarde en briques de terre a par contre été entièrement supprimée (pour cause de dangerosité).

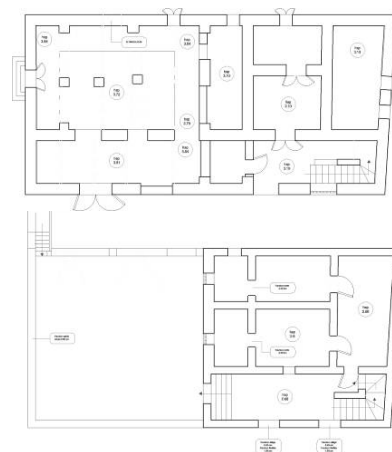
Du côté habitation (à droite), on perçoit très bien la modification de la hauteur, mais aussi, de façon très perceptible, l'abaissement du niveau du plancher de l'étage. Cela prouve que les travaux de 1997 ont été très importants, avec une reconstruction quasi complète de cette partie du bâtiment.

Lors de cette reconstruction, le plan général de l'intérieur n'a pas été modifié avec, toutefois, un cloisonnement de la véranda en L de l'étage, et l'ajout de cloisons au RDC, créant plusieurs petites pièces.

Les ouvertures et claustra ont aussi été fortement modifiés, en taille et en style.



Plan schématique, vers 1985



Plan actuel (2010)

Comparaison des plans :

Ces modifications ont non seulement dénaturé le bâtiment, mais lui ont fait perdre beaucoup de ses qualités climatiques (ventilation) et plus généralement de vie (cloisonnement et décalage entre véranda et terrasse)

Au-delà de ces modifications sur le bâtiment principal et emblématique de la Maison des jeunes, on se doit de noter d'autres aspects.

Aspects originaux :

- . l'ensemble du terrain qui avait été affecté à la maison des jeunes est toujours disponible.
- . le portail d'entrée, le mur d'enceinte et le petit bâtiment qui abrite l'arrivée et le compteur d'électricité sont d'origine.
- . l'ensemble garde sa relation privilégiée avec le bâtiment de la Mairie, avec la maison du peuple, et à quelques encablures, un peu plus à l'ouest ;
- . la grande cour - salle de spectacle - a conservé sa taille ;

Aspects modifiés :

- . un petit bâtiment carré se tenait dans la cour nord. Il a été détruit et a été remplacé par une grande paillotte, non visible depuis l'entrée. Elle sert de dancing et d'espace abrité pour les jeux d'enfants (garderie).
- . la scène de l'espace spectacle a été rajoutée en 1983
- . l'annexe – case de passage a aussi été rajoutée en 1983.

3.4.2. Aspects immatériels : un lieu toujours très vivant

De 1962 à 1968, la Maison des jeunes était en fait très liée à la volonté du président d'offrir à la jeunesse une bonne éducation, sur le modèle socialiste soviétique, comprenant autant des aspects culturels, sportifs mais aussi et probablement, surtout, politiques. A ce titre la maison a d'ailleurs été construite en « investissement humain » par la population de Djenné et des villages voisins.

Pendant quelques années, le bâtiment sera même utilisé comme siège du parti unique puis comme tribunal.

A partir de 1968, le lieu prendra effectivement le nom de maison des jeunes et n'aura plus désormais que ses vocations culturelles et sportives. L'étage est alors le lieu d'habitation de l'animateur qui est aussi chargé de la gestion des lieux et de leur entretien. Il dépend de son Ministère de tutelle (en général Jeunesse et Sports) et localement répond de ses activités auprès du Préfet de Cercle de Djenné.

La maison des jeunes a connu des hauts et des bas, mais on ne peut que constater qu'elle est aujourd'hui un lieu très vivant.

Tout au long de l'année elle est fréquentée par quelques groupes scolaires. Elle est aussi utilisée comme garderie d'enfants, ce qui permet aux femmes de Djenné d'être libérées, au moins quelques heures de la charge de garde de leurs enfants.

Plusieurs fois par semaine se déroulent les cours de Karaté.

Le dimanche, des cérémonies de « réception après-mariage » y sont organisées.



Garderie d'enfants



Cours de Karaté

De temps en temps, des troupes culturelles s'y produisent, soit à l'initiative de l'animateur, soit à la demande de personnes institutionnelles ou privées qui organisent des événements particuliers.

Enfin, pendant les vacances, le lieu sert de dancing. Il est ouvert plusieurs fois par semaine et est très fréquenté, car c'est en fait le seul lieu où les jeunes de Djenné peuvent se rencontrer.

C'est aussi pendant les vacances que s'y déroulent les répétitions de préparation au grand concours annuel d'expression culturelle national au cours duquel s'affrontent des troupes venant de tous les cercles du Mali.



Répétition de la troupe de Djenné



Joueur de balafon préparant son instrument

3.5. Etude de l'état (juillet 2010, voir annexe 4)

Du fait de la réalisation récente de premiers travaux qui ont permis notamment une réfection assez lourde du bâtiment annexe (chambres de passage), l'ensemble de la maison des jeunes est dans un état relativement correct.

Toutefois, cet aspect général cache un certain nombre de faiblesses. En effet, l'argent étant venu à manquer, certains travaux n'ont pas pu être réalisés ou, n'ayant pas de vraie visibilité (p.e. côté rue Sankoré) n'ont pas été programmés. Quelques travaux ont mal été réalisés ou n'ont pas été vérifiés.

Dans l'ensemble, on note les pathologies ou risques suivants (à mettre en relation avec les relevés de pathologie mis en annexe 4. Il est à noter que l'étude de l'Etat a volontairement été pratiquée en cours de saison des pluies, ce qui a permis de vérifier, de visu les observations faites sur les problèmes liés aux drainages de surface et à l'humidité en général.

Stagnation d'eau à la base des murs

- . angle nord est et nord du bâtiment principal
- . mur de clôture est (humidité apportée par le bâtiment endommagé de la concession voisine)
- . quelques points dans la rue Sankoré, notamment au niveau des écoulements d'eau depuis les douches de l'annexe
- . quelques points dans la grande cour de spectacle



Angle nord est du bâtiment principal



Rue Sankoré

Base de murs érodée

- . rue Sankoré
- . façade nord du bâtiment principal
- . mur de clôture est (humidité apportée par le bâtiment endommagé de la concession voisine)
- . façade ouest du bloc toilette (forte attaque du fait du mauvais écoulement des urines)



Bloc toilette



Dégradation naissante – derrière bâtiment écroulé

Défaut de structure

- . fissure verticale (pour le moment légère) à l'angle nord-est du bâtiment principal, très probablement issue de la forte présence d'humidité à la base (angle nord-est, voir ci-dessus).



Angle nord est et façade est (fissure / érosion de l'enduit)

Erosion d'enduits

- . érosion naturelle surtout sur les façades est, les plus exposées
- . base du mur de l'annexe, rue Sankoré (présence d'animaux)
- . quelques décollements d'enduits (sable-ciment) des encadrements des portes et fenêtre

Poutres et poutrelles de toiture

- . 2 poutres de rônier endommagées dans la salle « dancing »
- . 10 % des poutrelles de la salle dancing ont été endommagées par les infiltrations d'eau
- . 20% des poutrelles de la toiture de l'étage (partie habitation) ont été endommagées par les infiltrations d'eau



Salle dancing



Etage du bâtiment principal

Couverture en terre

- . petites stagnation au niveau de l'annexe (côté ouest devant douche et zone du chemin d'accès – probablement du fait du tassement obtenu par le passage).
- . environ 40 % de la toiture de la partie habitation n'a pas été finie correctement (mauvais nivelage, mauvais compactage).



Annexe



Toiture habitation

Gargouilles

- Certaines gargouilles ne fonctionnent pas bien ou sont tout simplement cassées.
- . gargouille de la douche est de l'annexe cassée avec écoulement le long du mur, très destructif
 - . au niveau de la maison les doubles gargouilles ne fonctionnent pas. L'eau s'évacue par une seule gargouille.



Douche est de l'annexe

Acrotère

. l'ensemble de l'acrotère de la terrasse attenante au logement a été démolie du fait de la dangerosité qu'elle représentait. Il est vrai que la typologie de décoration retenue était assez fragile.

. le haut du mur de projection n'est pas traité correctement. Il ya des risques importants d'infiltration et donc de décollement de l'enduit lisse servant à la projection.

Structure métallique pour les toits en chaume

La structure du quart de cône abritant le bar est complètement déformée, probablement du fait d'une utilisation inappropriée.



Bar et sa toiture

Sols

Les sols non recouverts deviennent vite très boueux et quasiment impraticables en saison des pluies.

Les zones concernées sont la cour devant l'annexe et la rue Sankoré, atteinte plus particulièrement dès lors que les douches sont très utilisées (cases de passage).



Dans la cour devant l'annexe



Rue Sankoré, sans la pluie

3.6. Questions clés

Valeurs de la maison des jeunes

Le choix de la maison des jeunes dans le cadre du programme WHEAP avait été fait au regard du potentiel important qu'il représentait en tant que lieu vivant, et d'une certaine façon symbole de la jeunesse de Djenné et de sa vitalité. Mais au-delà de cet aspect, lors de la mission préparatoire, d'autres valeurs ont pu être décelées, et notamment une valeur historique bien supérieure, qu'imaginé auparavant.

Valeur historique :

La maison des jeunes est bel et bien le premier bâtiment public construit à Djenné juste après l'obtention de l'indépendance par Modibo Keita. Construite en « investissement humain », parfois de façon forcée, elle conserve dans l'esprit des plus âgés une valeur toute particulière, d'autant que sa construction a connu des événements dramatiques, rares à Djenné du fait de la haute qualification des maçons, la mort d'un ouvrier.

Au-delà, son style architectural témoigne d'une certaine continuité avec le style de l'époque coloniale. Certains spécialistes s'étaient d'ailleurs fait prendre au piège en identifiant la maison des jeunes à la période coloniale.

Valeur d'usage :

La maison des jeunes a aujourd'hui une grande valeur d'usage. Elle est très employée, et ce pour diverses activités :

- . crèche et garderie pour les tout petits
- . terrain de sport pour les plus grands
- . espace de répétition pour les artistes, amateurs et confirmés
- . dancing pour les jeunes adultes
- . cérémonies post mariages
- . concerts et représentations diverses

Problèmes rencontrés

L'activité de la maison des jeunes est limitée par plusieurs faits :

- . le lieu est mal préparé pour recevoir du monde, il ya notamment un défaut en ce qui concerne les sanitaires, très insuffisants (quantitatif – qualitatif), et il y a trop de plaintes du voisinage
- . l'assainissement est inexistant ce qui fait que les cases de passage ne peuvent être utilisées à plein temps sans plaintes des voisins de la rue Sankoré
- . le matériel à disposition est un peu rustique ce qui fait que en général, il est

procédé à une location de chaises et fauteuils lors des évènements,
. il n'y a plus de matériel de sonorisation / ni de projection.

Le bloc toilette est très insuffisant et il est le seul dans le quartier, ce qui fait que les visiteurs de la mairie et de la maison du peuple (y compris les plus hauts personnages de l'Etat) n'ont pas d'autre choix que d'y avoir recours.

Il existe aussi des difficultés d'entretien du bâti, qui semblent s'accélérer, notamment au vu de l'évolution des intervalles de temps entre les réfections importantes depuis la construction.

Un certain nombre de ces problèmes rencontrés vient de la difficulté de mise en place d'un mécanisme (administratif et financier) permettant l'entretien courant (y compris des structures bâties avec réfection périodique de l'enduit et des toitures) et le remplacement du matériel à intervalles régulier de façon à garantir son opérationnalité.

Gestion :

La gestion des lieux est confiée à un instructeur de la jeunesse et des sports qui travaille au niveau du cercle de Djenné (dépendant de la Direction régionale de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture, qui dépend du Ministère de la jeunesse et des sports, sous couvert du préfet de cercle) ;
La maison des jeunes elle-même est gérée par un animateur qui depuis plusieurs années réside sur place, à l'étage.

Depuis quelques temps, une idée fait son cours, celle de la création d'un Comité de gestion qui permettrait de mettre en place une gestion plus transparente et surtout plus dynamique de la maison des jeunes.

En garantissant un plus haut niveau de revenu, et une allocation budgétaire prioritaire à l'entretien et au renouvellement du matériel, il serait possible d'envisager une réelle dynamique.

Opportunités :

Le projet porté par l'UNESCO et le gouvernement Italien, dans le cadre du programme WHEAP est l'occasion de stabiliser la situation, voire de renverser le sens de la spirale, vers la situation dynamique envisagée.

Il est vrai que, outre l'utilisation par les jeunes de la ville, il est aussi possible d'attirer de façon plus fréquente les moins jeunes, lors de l'organisation de spectacles.

Par ailleurs, dès lors que la mise en place de la salle serait moins lourde, il serait assez facile d'organiser des spectacles pour les groupes de touristes résidents à Djenné. Ceci aurait un triple avantage :

- . améliorer la fréquentation touristique (à terme, plus de groupes passeraient au moins une nuit à Djenné
- . améliorer les revenus des artistes qui pourraient se produire plus fréquemment
- . améliorer les revenus de la maison des jeunes et dans le cadre d'une bonne gestion, garantir son entretien et la pérennité de ses ressources matérielles.

4. ELEMENTS SUR LA CONSTRUCTION A DJENNE_____

4.1. Un savoir faire reconnu, mais ...

Djenné est connue dans le monde entier pour son architecture de terre et pour le savoir faire de ses maçons. Pourtant, aujourd'hui, force est de constater que des difficultés apparaissent pour que la qualité et la durabilité des constructions soient garanties.

Sans être pessimistes, il est probablement important de bien prendre en compte certains aspects de l'évolution du contexte culturel, social et économique qui ont une influence sur cela.

Au niveau culturel, on se doit de reconnaître que les habitants de Djenné, notamment les plus fortunés, souhaiteraient donner à leurs réalisations une allure plus moderne. Même si d'un autre côté, le classement patrimoine mondial de la ville engendre une certaine fierté, cette dualité existe toujours et influe sur le financement et l'intérêt placé dans les constructions des maisons les plus imposantes dont les façades ont un rôle de représentation important.

Au niveau économique, l'entretien des constructions est décrit comme étant de plus en plus cher en rapport avec le niveau de vie moyen. Toutefois, celui-ci reste toujours très abordable car rapide à mettre en œuvre, et réalisable avec la terre prise dans le lit du Bani, tout proche. Mais plus important ici est probablement le fait que la relation monétaire prends de plus en plus le pas sur la relation sociale et que la tendance est à faire au plus vite, au plus rentable, et que du coup la qualité produite tend à baisser.

Un autre aspect est celui de la transmission des savoirs faire. Traditionnellement, la transmission était réalisée dans un cadre assez rigoureux, celui du *Bary Ton*, et des aînés aux plus jeunes, en passant par un système d'apprentissage, commencé parfois dès le début de l'adolescence.

Avec la scolarisation, ce système a peu à peu disparu, et n'est jusqu'à ce jour pas remplacé par un système d'éducation formel qui permettrait de compenser les manques.

Au-delà, des jeunes qui ont pu sortir du système scolaire par le haut, et se sont destinés à des formations techniques, dans le domaine du bâtiment, reviennent souvent au pays avec de nouvelles connaissances mais qui sont malheureusement bien peu utiles lorsqu'il s'agit de s'attaquer à de la construction traditionnelle. Pire, les divergences entre concepts constructifs et leur cohabitation finissent par entraîner des confusions et des pertes dans les savoirs et savoir faire traditionnels.

Dans le cadre de ce projet il a donc été procédé à la préparation d'un carnet de chantier illustré qui a pour vocation de bien prendre note des techniques et savoirs faire des maçons de Djenné (*Bary ton*).

Reste enfin une question importante, celle de la capacité des maçons à évaluer et gérer des travaux complexes, et à agir en temps que ou pour des entrepreneurs. Plusieurs projets récents dont y compris celui de la maison des jeunes ont prouvé des faiblesses à ce niveau.

Au-delà, on comprend en travaillant à Djenné que des difficultés se posent dès lors que l'on cherche à trop utiliser les moules « internationaux ». si certains

aspects peuvent probablement être appliqués, les questions de délais d'exécution sont extrêmement difficile à faire appliquer dans un milieu traditionnel particulièrement attaché à son rythme.

Le projet de Maison des jeunes, avec ses multiples facettes, ne fut pas non plus facile à gérer pour le seul maître maçon contracté. Il aurait été plus aisé de découper ce projet en plusieurs lots.

4.2. Les problèmes d'assainissement

Un des aspects essentiels des difficultés rencontrées pour bien mettre en valeur et utiliser tout le potentiel que représentent la maison des jeunes et ses infrastructures annexe est celui de l'assainissement du côté de la rue Sankoré.

En effet, que ce soit lors des fêtes ou spectacles organisés ou lorsque le bâtiment annexe (chambre de passage) est très utilisés, les grandes quantités d'eau usées qui ne peuvent que s'écouler vers la rue Sankoré engendrent des formations boueuses et donc une gêne très importante pour circuler, mais aussi des problèmes de salubrité. Bien entendu, ces problèmes sont encore plus aigus en saison des pluies.



Rue Sankoré

De ce fait, lors des premières discussions sur la question de la remise en valeur de la maison des jeunes, très rapidement a germé l'idée de travailler sur cette question d'assainissement. Un canal est déjà existant en aval de la rue (à environ 40 m des évacuations d'eau les plus importantes). Il permet l'évacuation des eaux de surface jusqu'au fleuve.

Toutefois, lors des visites, il a été constaté que ce canal était quasiment rempli de terre sablonneuse. Après discussions avec les voisins, il a été compris que ceux-ci étaient gênés par la grande profondeur de l'ouvrage. Pour eux, le canal devrait être recouvert de dalles, de façon à ce que l'entièreté de l'espace extérieur puisse être utilisée.

Il est à ce titre à noter, que la devanture des maisons est effectivement un lieu privilégié où les habitants se tiennent, notamment en fin de journée, pour échanger avec les passants et les voisins.

Des visites dans la ville ont montré que les petits canaux sont souvent mieux nettoyés et du coup servent réellement.



Canal en partie obstrué, bas de la rue Sankoré



Petit canal fonctionnel au sud de la ville

A partir de ces constats, et de discussions complémentaires avec des responsables de la mairie et des services de l'assainissement, la réflexion a été portée sur l'idée de mettre en œuvre un canal de petite dimensions, mais couvert de dalles (faciles à enlever pour un nettoyage régulier), et d'envisager de renforcer la couverture du canal existant, en fournissant uniquement des dalles de couverture, à positionner à côté des dalles existantes et qui servent pour l'accès aux maisons.

5. LE PROJET DE REHABILITATION ET DE REVITALISATION _____

5.1. Vision pour la maison des jeunes et objectifs

La vision partagée par la majorité des habitants de Djenné pour la maison des jeunes est celle d'un espace à la vocation à la fois culturelle et sportive, utilisable par un large public :

- . en premier lieu pour la **jeunesse** de Djenné, avec des activités telles que : crèche et garderie la journée, activités sportive en fin de journée, répétition de spectacles le soir, et enfin dancing
- . pour **l'ensemble de la population** de la ville pour se divertir : cérémonie de mariage, concerts,
- . pour améliorer l'attractivité de la ville pour les **visiteurs et touristes** avec la mise en place d'un programme régulier (en saison) de spectacles culturels.

La maison des jeunes est un lieu chargé d'histoire, notamment en lien avec le début de la période d'indépendance. Sa restauration visera donc à lui redonner sa physionomie d'origine, notamment en ce qui concerne sa façade sud, la plus expressive à cet effet.

La maison des jeunes est un lieu attractif. Elle est bien entretenue et propre, et possède un système d'assainissement suffisant pour pouvoir accueillir de nombreux visiteurs sans que cela ne représente de gêne pour le voisinage.

Enfin, la maison des jeunes est dotée d'un comité de gestion qui représente la garantie de son fonctionnement dynamique, mais aussi de son entretien régulier et du renouvellement en temps utile de ses équipements de base (mobilier – sonorisation – éclairage). L'animateur qui habite les lieux est à la fois le garant et le responsable permanent du bon fonctionnement de la maison des jeunes et de la mise en œuvre des suggestions et décisions du comité.

5.2. Programme

A ces fins, la réhabilitation de la maison des jeunes a été montée avec plusieurs grandes composantes :

Travaux de restauration :

1. la restauration de la façade sud du bâtiment principal
2. la réfection complète de la toiture et le rétablissement de hauteurs sous plafond correctes
3. la révision du bâtiment annexe avec l'amélioration des sanitaires (ouvert à l'Ouest, couvert à l'Est)
4. la reprise des soubassements de ce bâtiment côté rue Sankoré

Travaux d'amélioration des conditions d'assainissement

5. la mise en place d'un canal rue Sankoré permettant d'en assurer l'assainissement
6. une réfection du canal existant au bas de la rue Sankoré
7. la révision complète du bloc sanitaire de la maison des jeunes et la création d'un bloc complémentaire utilisable par la mairie et la maison du peuple de façon à décongestionner le bloc de la maison des jeunes

Éléments de revitalisation

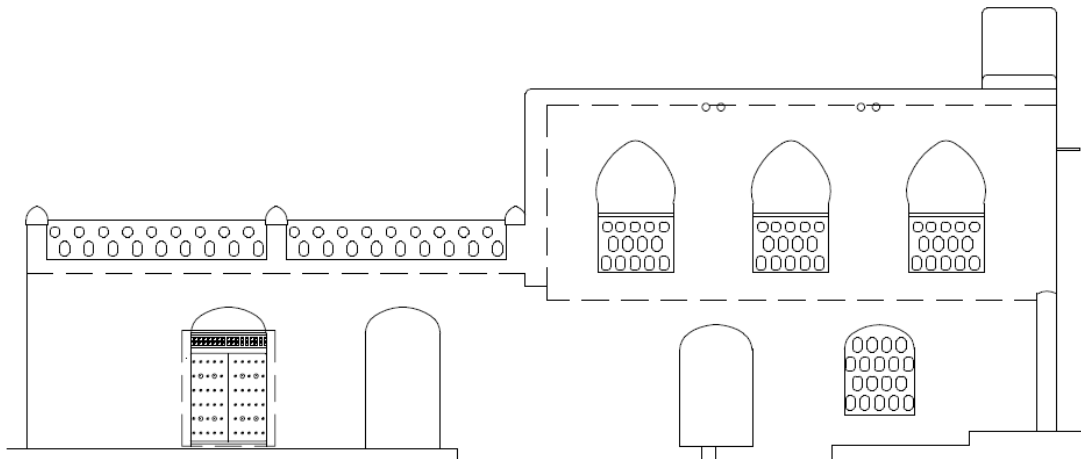
8. acquisition de matériel de sonorisation et d'éclairage
9. acquisition d'un lot de chaises et fauteuils
10. la mise en place d'un comité de gestion

5.3. Projet de restauration / réhabilitation (voir annexe 5)

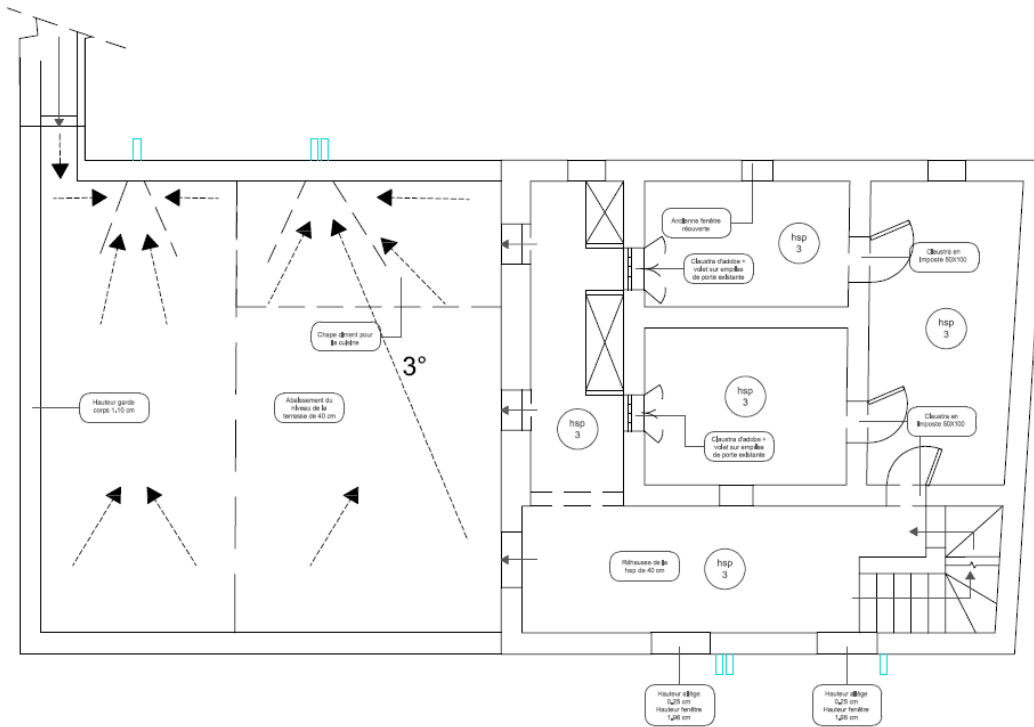
Bâtiment principal

Les principaux travaux seront :

- . reprise complète des toitures
- . restitution du grand espace dancing
- . restitution de la véranda de l'étage (forme en L) de façon à retrouver toutes les qualités thermiques (ventilation) et de permettre le rapatriement de la cuisine en fond de véranda (avec extension en extérieur)
- . léger abaissement de la grande terrasse afin de retrouver la continuité avec la véranda en L
- . relèvement de la toiture de l'étage pour retrouver la silhouette d'origine
- . ce relèvement permettra de remettre en place la série d'arcades ogivales outrepassées de la façade d'origine.



Projet pour la façade principale (sud) avec indication des hauteurs de planchers

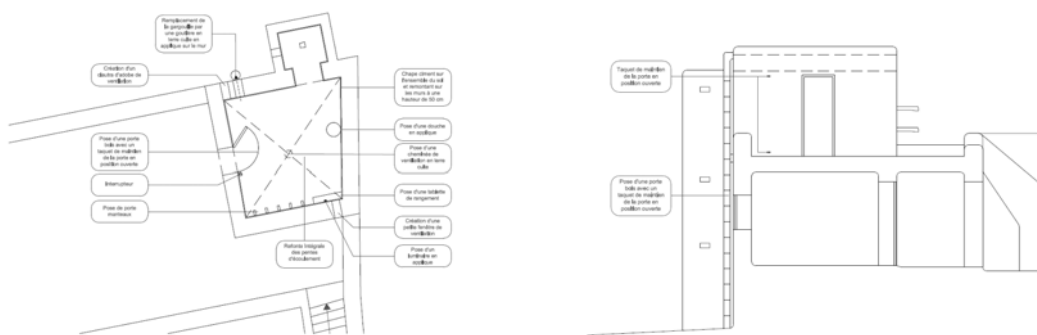


Plan de l'étage montrant la remise en place de la véranda en L

Bâtiment annexe

Les principaux travaux seront :

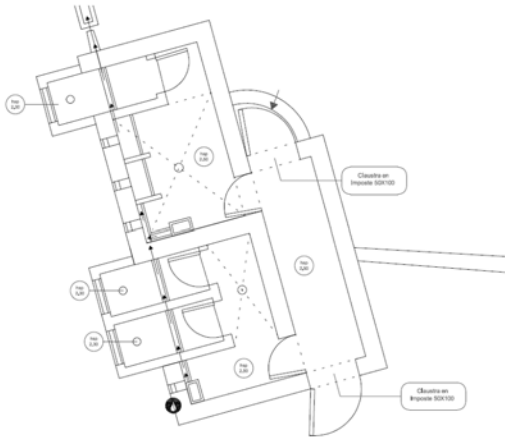
- . réfection de la toiture (reprise des pentes)
- . réparations diverses (ouvertures, gargouilles, encadrements de fenêtre)
- . reprise du soubassement côté rue Sankoré
- . réaménagement de la douche-toilette ouest
- . modification de la douche-toilette est (publique) avec mise en place d'une couverture et réaménagement intérieur



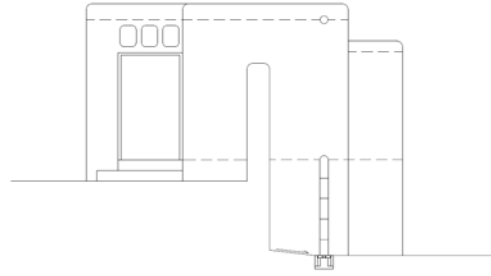
Projet pour la modification de la douche est (plan et coupe transversale)

Bloc sanitaire maison des jeunes

Il s'agit d'une réfection complète avec la mise à disposition de 2 x 2 latrines et d'un urinoir, avec séparation nette entre femmes et hommes.



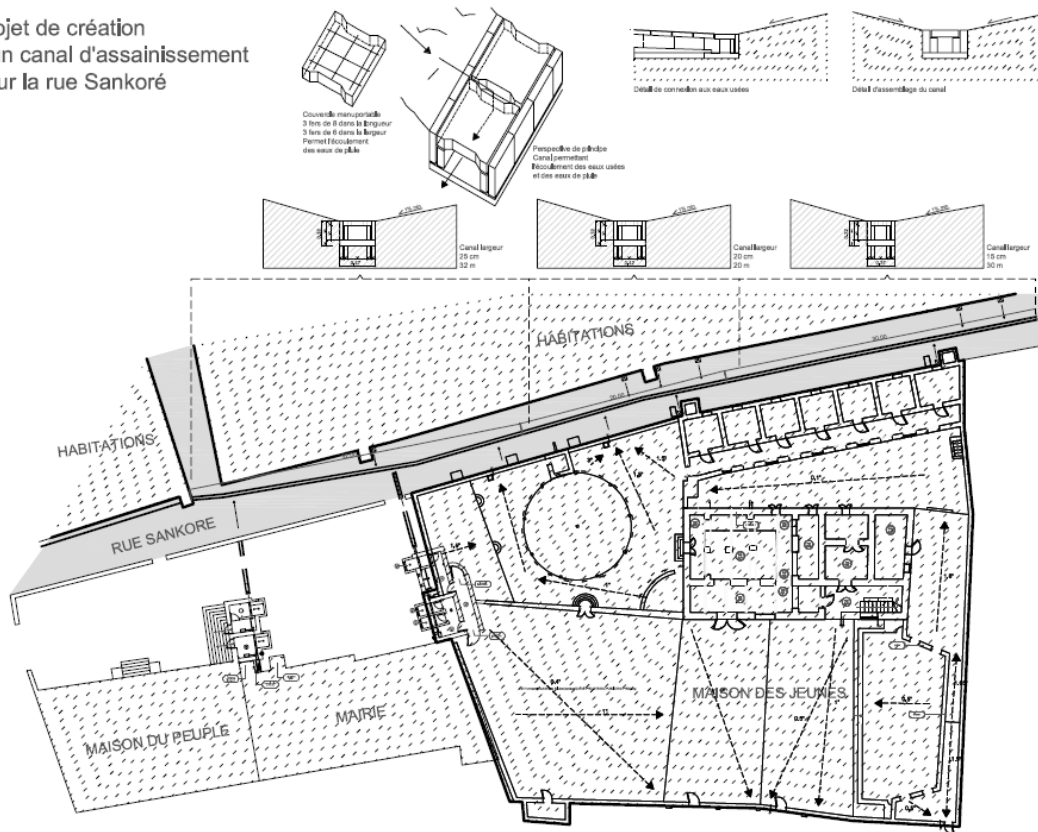
Plan



Façade nord

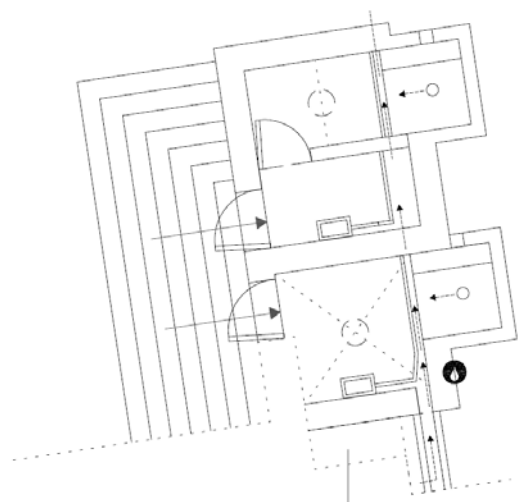
Canal rue Sankoré

Projet de création d'un canal d'assainissement pour la rue Sankoré

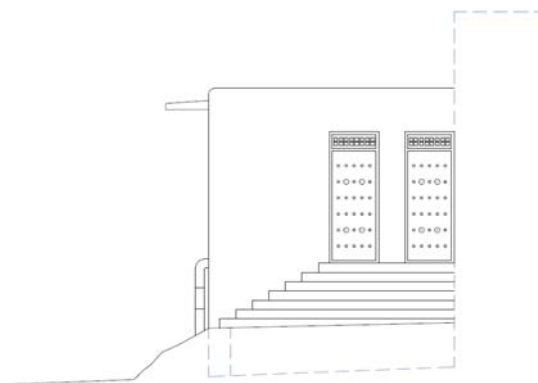


WC mairie et maison du peuple

Il sera localisé juste entre les deux bâtiments, côté nord, accessible depuis la maison du peuple. Les toilettes existantes de la mairie seront améliorées et raccordées au même système d'assainissement



Plan



Façade ouest

5.4. Budget

La répartition du budget a été prévue comme suit:

Maison des jeunes Djenné	Répartition générale du budget						
	Total	Gvt. Italien	UNESCO				
Total mis à disposition	50 000	35 000	15 000			taux USD	468
						calcul matériaux et mc	
	50 000	35 000	15 000	Tot. estimé	marge entreprise	en USD	en Fcfa
Travaux de restauration	28 231						
Maison des jeunes	15 897	15 897		15 897	2 650	13 248	6 200 000
Annexe	3 000	3 000		3 000	500	2 500	1 170 000
Pavage cours Est et Annexe	1 859		1 859	1 859	310	1 549	725 000
Murs d'enceinte et abri "énergie"	1 974	1 974		1 974	329	1 645	770 000
WC bloc 1	5 051	5 051		5 051	842	4 209	1 970 000
Traitement préventif sommet écran	192		192	192	32	160	75 000
Refection toiture du bar	256		256	256	43	214	100 000
Amélioration des conditions de vie	11 197						
Electricité	1 709	1 709		1 709	voir devis	1 709	800 000
Adduction d'eau maison	449	449		449	voir devis	449	210 000
Adduction d'eau complements	962		962	962	voir devis	962	450 000
WC bloc 2	3 590		3 590	3 590	598	2 991	1 400 000
Canal de drainage des eaux usées	3 846	3 846		3 846	641	3 205	1 500 000
Couverture partielle canal existant	641		641	641	107	534	250 000
Revitalisation	5 500						
Matériel de sonorisation	4 000		4 000				
Chaises-fauteuil	1 000		1 000				
Spots 500 w	200		200				
petit matériel	300		300				
Accompagnement	5 073						
Suivi et gestion MCD 4%	2 000	1 000	1 000				
Matériel (ordinateur + Ap.Photo)	1 500	1 000	500				
Frais divers (transport, papeterie,...)	1 000	650	350				
Entretien vehicule	573	423	150				

La mise à disposition des fonds a fait l'objet d'une étude permettant de mettre en place des paiements à des intervalles tels que la MCD puisse faire face aux dépenses en temps utile.

Dans ce cadre, il devait être pris en considération qu'il est quasiment impossible à la MCD de faire des avances et qu'elle doit elle-même pouvoir bénéficier du budget de fonctionnement prévu pour lui permettre d'assumer le suivi dans de bonnes conditions.

5.5. Planning prévisionnel / réalisé

Le planning prévisionnel a été établi en partenariat avec la MCD et l'entreprise Nana Wangara.

Planing prévisionnel						
Taches	2010		2011			
	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Contractualisation	■					
Préparation du chantier	■	■				
Canal rue Sankoré		■	■			
Annexe		■	■			
Bâtiment principal dancing			■	■		
Bâtiment principal habitation			■	■	■	
WC MDJ				■	■	
WC maison du peuple					■	■
Mur projection						
Mur d'enceinte				■		
Finition (crépissage)					■	
Réception des travaux						■

Ce planning a été assez largement revisité au cours de la réalisation. C'est tout d'abord les difficultés rencontrées pour obtenir les financements qui ont largement retardé le démarrage (décalage de plus de 2 mois). Ensuite, certaines réticences d'habitants de la rue Sankoré qui ont nécessité un important travail de médiation, ce qui a retardé la mise en œuvre effective du Canal. Par la suite, ce sont les retards pris qui ont obligé à programmer un certain nombre de travaux après la saison des pluies, soit durant la période fin septembre – octobre.

Planing selon l'exécution réelle										
Taches	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	septembre	Octobre
Contractualisation	■									
Préparation du chantier	■	■								
Canal rue Sankoré		■	■				■			■
Annexe		■	■							
Bâtiment principal dancing		■	■	■						
Bâtiment principal habitation			■	■	■	■				
WC MDJ				■	■	■				
WC maison du peuple						■	■			
Mur projection										
Mur d'enceinte										■
Finition (crépissage)						■				■
Réception des travaux										■

6. RESULTATS OBTENUS

Malgré quelques difficultés rencontrées et quelques retards, l'ensemble du programme de restauration / réhabilitation / revitalisation de la Maison des Jeunes a pu être réalisé. Dès l'inauguration, l'ensemble a immédiatement repris ces fonctions, et ce avec des possibilités largement renforcées, ce qui n'a pas manqué d'être apprécié par les orateurs lors de la cérémonie de réception des travaux. Rappelons ici que le projet comprenait 3 grandes composantes :

- . les travaux de restauration ;
- . Les travaux d'amélioration des conditions d'assainissement ;
- . les éléments de revitalisation.

6.1. Travaux de restauration :

Au niveau de la Maison des jeunes elle-même, il était prévu

- . la restauration de la façade sud du bâtiment principal
- . la réfection complète de la toiture et le rétablissement de hauteurs sous plafond correctes

Ces deux aspects ont été couverts simultanément avec le démontage complet de la toiture supérieure et de la façade. Outre ces éléments, le projet prévoyait aussi de retrouver toute la ventilation initiale de ce bâtiment, en réouvrant entièrement la véranda de l'étage. L'effet est aujourd'hui saisissant, à la fois d'un point de vue architectural, que de confort thermique.



Démontage de la façade et de la toiture



Remontage de la façade Jambages puis arcs



Le résultat : La façade principale



La façade initiale (vers 1980)



La façade en décembre 2009



Aujourd'hui

L'espace véranda de l'habitation



1998



Aujourd'hui



1998



Aujourd'hui

La grande salle polyvalente



1998, la toiture supportée par des poteaux



Aujourd'hui, un grand espace disponible

Au niveau de l'Annexe, ont été réalisés :

- . la révision du bâtiment avec l'amélioration des sanitaires (ouvert à l'Ouest, couvert à l'Est)
- . la reprise des soubassements de ce bâtiment côté rue Sankoré



Fosses des toilettes révisées



Reprise de la base du mur côté rue Sankoré



Couverture de la toilette Est



Escalier d'accès pour l'entretien



Lors de la visite de réception

6.2. Travaux d'amélioration des conditions d'assainissement

Ont été réalisés ce que prévus :

- . la mise en place d'un canal rue Sankoré permettant d'en assurer l'assainissement
- . une réfection du canal existant au bas de la rue Sankoré
- . la révision complète du bloc sanitaire de la maison des jeunes et la création d'un bloc complémentaire utilisable par la mairie et la maison du peuple de façon à décongestionner le bloc de la maison des jeunes

Canal rue Sankoré

Le canal rue Sankoré a nécessité un gros travail de compréhension et de médiation avec les riverains. Ce qui est finalement apparu est que le canal existant auquel le nouveau canal devait être raccordé avait des défauts de fabrication très importants. Sa pente mal faite entraînait des stagnations importantes. Afin de remédier à cela, des réajustements budgétaires ont dû être réalisés de façon à pouvoir couvrir cette importante dépense. En effet, c'est pas moins de 10 m³ de béton qui ont dû être coulés avec en certains points des remontées du fond du canal de près de 30 cm. La pente aujourd'hui bien refaite est appréciée des riverains et le canal est maintenant beaucoup mieux nettoyé.



L'ancien canal a nécessité une révision complète de ses pentes



Nouveau canal

Les blocs sanitaires

Ces deux blocs sanitaires, destinés à recevoir beaucoup de monde lors des animations devaient être raccordés au canal, d'où l'importance d'avoir au préalable pu résoudre ce problème là.

Au niveau de la Maison des jeunes, le bloc comprend deux zones, hommes-femmes et pour chacun 3 latrines et 1 évier. Il est accessible soit de la grande cour principale, soit de la cour arrière, avec possibilité de modulation selon les modes d'utilisation.



Accès depuis la cour intérieure



Accès depuis la grande cour



Double accès et vues de l'intérieur



Au niveau de la Maison du peuple et de la mairie, deux dispositions ont été prises : la création d'un nouveau bloc dans la cour arrière et la création d'un point d'eau au niveau du sanitaire existant à la Mairie.



Le nouveau bloc sanitaire au niveau de la maison du peuple

6.3. Eléments de revitalisation

En plus de la remise en état des espaces, et plus particulièrement de la salle polyvalente, le projet avait prévu l'acquisition de matériel de sonorisation et d'éclairage, ainsi que d'un lot de chaises et fauteuils



L'ensemble sono JBL.



Le jour des premiers essais



Le lot de 50 fauteuils

La mise en place d'un comité de gestion a été évoquée a de nombreuses reprises. Toutefois, dans l'attente d'une date définitive de mis à disposition, et avec les retards pris, il a été difficile de motiver l'organisation de réunion spécifique sur ce sujet.

Toutefois, lors des visites de courtoisie réalisée le jour de la réception, l'ensemble des personnalités rencontrées (Maire, Préfet de Cercle, Président du Conseil de cercle) s'est déclarée très favorable à la constitution d'un tel comité et sans que cela n'ait été suggéré, l'importance qu'ils placent dans la pérennité de cette structure rénovée de la Maison des jeunes.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, le programme de réhabilitation et de revitalisation de la Maison des jeunes de Djenné s'est bien déroulé. Il y a bien sûr eu sur notre chemin nombre de difficultés et d'imprévus qui ont bousculé la programmation initiale, résultant au final en un retard de près de 4 mois sur le délai prévu. Ceci n'a donc pas permis de livrer le chantier avant les vacances scolaires, mais dans l'ensemble, la jeunesse de Djenné est satisfaite de voir les travaux terminés. Ceci est aussi partagé par l'animateur de la Maison qui a maintenant repris ses activités et peut maintenant mettre à profit cet outil de travail rénové et renforcé. Au-delà, les discours et l'ambiance régnant le jour de l'inauguration montrent beaucoup d'enthousiasme, et donc la pertinence du choix de la Maison des jeunes, mais aussi du contenu du projet avec la bonne complémentarité de ses diverses facettes.

Djenné possède aujourd'hui une Maison des jeunes parfaitement fonctionnelle et bien équipée. La construction principale a fait l'objet d'une restauration complète qui a permis de lui redonner son aspect initial dont la valeur historique est indéniable (au-delà de ce qu'imaginé au départ). Cela a aussi permis de retrouver toute la qualité architecturale et d'adaptation au climat (orientation, ventilation) du bâtiment original, et donc de lui redonner cet aspect démonstratif d'une architecture à la fois belle et adaptée. Il s'agit là de vrais plus pour la Maison des jeunes, pour ses utilisateurs classiques (Les jeunes de Djenné), mais aussi pour les visiteurs qui pourront en bénéficier de diverses manières (visites, concerts, animations,...).

Revenons toutefois sur les difficultés rencontrées et sur les leçons apprises.

La première grande difficulté rencontrée a été budgétaire. En effet, entre le moment où le travail démarrait avec entre autres, l'évaluation financière et l'affinement de la programmation finale, et le lancement effectif des travaux, le taux de change du USD/€ a chuté de 15 %, engloutissant complètement le budget d'imprévus. La situation n'ayant jamais évoluée positivement, nous avons dû procéder à des réajustements afin de pouvoir faire face aux imprévus et surcoûts qui n'ont pas manqué de survenir (ce qui en fait était prévu). Il serait bon à l'avenir que le budget soit immédiatement converti en monnaie locale, évitant ainsi une telle déconvenue.

La deuxième difficulté rencontrée a été celle du rythme de travail. Il semble relativement légitime que le Maître maçon sélectionné pour le chantier ait voulu imposer son propre rythme. Cela a toutefois beaucoup joué sur la question de l'encadrement et ce n'est surtout par chance que le projet a pu être suivi de près sur la durée supplémentaire par les partenaires.

La troisième difficulté a résidé dans la question de la maîtrise des coûts. Le maçon s'est souvent plaint du fait que le travail ait été sous évalué. Nous ne sommes pas persuadés de cela, car après vérification sur place, les rendements utilisés pour le calcul de référence étaient très proche de la réalité observée tous les jours sur le terrain. Toutefois, cette situation a engendré des difficultés de communication entre le Maçon et l'entrepreneur et a probablement contribué à la deuxième difficulté (point précédent). Il nous faut reconnaître ici qu'avec ses nombreuses facettes, le projet était probablement un peu difficile à évaluer.

La quatrième difficulté a été d'ordre technique. Même si les maçons de Djenné se targuent de bien maîtriser les matériaux modernes (béton, ciment), il semble toutefois que leur maîtrise de ces matériaux soit bien en deçà de leur maîtrise,

elle très effective, de la construction en terre et en bois de rônier. Inversement, certains maçons sont plus spécialisés dans ce genre d'ouvrage.

De ces trois dernières difficultés citées, ressort une recommandation assez simple, celle de veiller à ne pas complexifier les tâches confiées à un même contractant (entrepreneur ou maçon embauché comme tacheron). Plus spécifiquement en regard du projet réalisé, si nous devions recommencer, il serait recommandé de séparer chaque bâtiment, lot par lot, et de faire un lot spécial pour le canal, ouvrage spécialisé par excellence. En procédant par bâtiment, il est aussi plus facile de passer plus rapidement aux finitions, et ainsi garantir une bonne compréhension mutuelle du niveau de finition désiré, à savoir que d'un point de vue international, nous sommes plus exigeants que ce qui est reconnu de qualité au niveau local. Une autre recommandation est envers la Mission culturelle. Aujourd'hui, avec la migration des agents, la MCD n'a plus en son sein de profil technique. Or c'est bel et bien ce genre de profil qui manque cruellement à Djenné, à la fois pour aider à la maîtrise des couts, la programmation et le suivi de travaux.

Enfin, en ce qui concerne plus largement la conservation du quartier administratif de la ville, il serait bon qu'une sensibilisation des autorités propriétaires soit réalisée. En effet, ces bâtiments de qualité semblent aujourd'hui manquer d'entretien et pourraient disparaître. Or il s'agit là à la fois d'un patrimoine remarquable de la ville de Djenné, mais comme nous l'avons vu plus haut, des bâtiments en général bien conçus et parfaitement adaptés au climat, modèles qui méritent d'être valorisés auprès des concepteurs et maçons d'aujourd'hui.

En parallèle, il conviendrait de rapidement finaliser le travail de règlement d'urbanisme au cours duquel l'importance de ce quartier administratif et de ses éléments (mairie, Trésor, Maison du peuple, poste, Gendarmerie,...) devrait être confirmée. Le triste sort réservé il ya quelques semaine à l'ancienne Poste qui avait été transformée en Tribunal plaide pour une véritable accélération.

On notera enfin, que ces travaux sur la Maison des jeunes ont été réalisés en une période difficile pour Djenné. Victime des interdictions françaises, la ville n'est quasiment plus fréquentée par les touristes, ce qui engendre une situation économique de plus en plus difficile. Le bon côté est que, enfin, les Djennenkés se rendent compte de l'apport économique effectif du tourisme et que cela devrait permettre dans le futur de mieux faire entendre cette voie et donc l'intérêt tout particulier qu'il ya a bien conserver l'ensemble de la vieille ville. Il est toutefois à espérer que cette situation ne perdure pas trop et que Djenné puisse rapidement être a nouveau une destination de choix.

ANNEXES

Annexe 1. Liste de personnes rencontrées et contacts	p. 55
Annexe 2. Historique de la Maison des jeunes	p. 56
Annexe 3. Relevés de la maison des jeunes et de ses abords.....	p. 58
Annexe 4. Relevés des pathologies et risques.....	p. 63
Annexe 5. Projet	p. 73
Annexe 6. Evaluation des couts (matériaux et main d'œuvre)	p. 78
Annexe 7. Discours lors de la cérémonie de réception.....	p. 79
Annexe 8. Bibliographie	p. 84

ANNEXE 1 _____ Personnes rencontrées et contacts

Maire
Bamoye Sory Traoré
76181824

2eme adjoint au Maire
Gouro Bocoum
76056077

Adduction d'eau de Djenné
Samounou
79377428

Briquetier terre cuite
Sory Cissé
75149946

Commerçant rue Sankoré
Baber Touré
76143409

Dalette terre cuite
Sori Cissé
75149946

Dansoko Djouma Madi
MJ
76143251

Drissa Katikon
MJ
76147820

Electricien
Adama Coulibaly
76213540

Entrepreneur – Nana Wangara -
Kamoye Cissé
76460030

Fané Yamoussa
Chef de la Mission culturelle de Djenné
76463796

Samaké Mamadou
Mission Culturelle de Djenné
66 01 61 67

Idrissa Oumar
Mission culturelle de Djenné
75196745

Fournisseur de bois
Ali Traoré
77747211

Fournisseur matériaux
Lassana Sampana
76143311

Maçon
Kombaba Tanapo
Pas de téléphone

Menuisier
Sarmaï Babilé Touré
76181737
69568126

Quincalillerie Ibrahima Tomota
Demander Fanta
20228112

Magasin de son
Camara Sita
766737470

ANNEXE 2 _____ **Histoire de la Maison des jeunes**

HISTORIQUE DE LA MAISON DES JEUNES DE DJENNE

La " Maison des Jeunes " de Djenné a été construite initialement sous le nom de « Maison du Mali » tout de suite après l'indépendance du Mali, précisément en 1962, sous le régime socialiste de Modibo Keïta. Le bâtiment se trouve dans le parc de l'ancienne résidence du Gouverneur colonial et a vraisemblablement été construit sur les restes d'un des bâtiments de l'ancien campement français.

Ce serait la première construction faite par l'administration après l'indépendance ! Elle aurait été réalisée sous forme d' « Investissement humain », avec la participation active de la population et de celles des villages des environs, avec un tour de rôle, par jour. De ce fait, la réalisation est un peu hétéroclite, bien que sa construction ait été confiée à un responsable du Bary Ton. Témoignage de cette ambiance quelque peu ambivalente, il est dit qu'un habitant du village de Sirimou serait décédé lors d'un accident, semble-t-il au niveau de la grande salle (pose des IPN ?).

De 1962 à 1968, le bâtiment portait indifféremment, les noms de "Maison du Mali" et/ou "Maison du Parti". Ces appellations illustrent l'esprit nationaliste des dirigeants de la nouvelle République imbus des idéaux de leur parti, l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA), sous l'impulsion de qui les populations ont été mobilisées pour la construction nationale.

Jusqu'en 1964, le bâtiment eut comme fonction, selon une vision basée sur le socialisme, de servir de centre d'éducation pour les jeunes du cercle de Djenné qui devaient y recevoir une formation civique afin qu'ils soient des citoyens dévoués. Et, c'est à juste titre qu'il servait de siège au Comité Local de la Révolution (CLDR) chargé d'exécuter les instructions de la direction de l'US-RDA – unique parti dirigeant dont les organes exécutifs, tant au niveau national que local, exerçaient un contrôle effectif sur l'appareil d'Etat, notamment l'administration.

En 1965, le rez-de-chaussée fut destiné à abriter « la justice » (bureaux du juge, du greffier et la salle des audiences) ; le CLDR, qui était seul maître des lieux, fit alors installer ses bureaux à l'étage (secrétariat général et secrétariat permanent).

En 1968, suite au coup d'Etat militaire qui renverse le régime socialiste de Modibo Keïta et dissout l'US-RDA et ses différents organes, le bâtiment change de nom et devient la "Maison des Jeunes" avec comme vocation d'accueillir désormais les activités des jeunes (répétitions du groupe pop local, soirées dansantes, projections de films, théâtre amateur ou concerts).

En 1983, à l'occasion d'un grand événement organisé à Djenné, beaucoup de travaux seront menés dans la ville comprenant entre autres :

- . Le village Olympique (maintenant transformé en école) (quartier Tolober)
- . le terrain de football (juste à côté).

Dans ce cadre, et pour faire face aux problèmes d'hébergement des jeunes qui viennent des autres localités du cercle, l'administration locale a décidé de construire une maison des visiteurs du côté Nord du bâtiment principal. Cette maison est faite dans « un style djennéké actuel » et comprend sept appartements, orientés Est-Ouest, reliés entre eux par une longue véranda.

A ce moment, la grande salle de la maison des jeunes menaçait de s'effondrer. Il a donc été décidé de la renforcer. Les travaux ont été réalisés sous la direction de Bere Yonou, maçon de Djenné, qui a eut à réaliser une série de piliers dans la grande salle.

En 1997, le bâtiment principal, probablement assez altéré va subir d'importantes modifications, aussi bien au niveau du rez-de-chaussée qu'à l'étage, mais seulement côté « habitation ».

Concernant le rez-de-chaussée, les modifications sont les suivantes :

- Les deux entrées en arcade de la façade principale, donnant accès à la véranda et du côté Ouest à la grande salle, ont été remplacées par une entrée unique au sommet orthogonal et munie d'une porte, à deux battants, en bois décorée ;
- Une portion de la véranda – située du côté Est de la porte de la grande salle – a été transformée en magasin ;

- La pièce qui tenait lieu de magasin a été transformée en chambre de passage ; son entrée – qui faisait face à l'escalier situé sous la véranda – a été fermée et placée désormais du côté de la façade Est du bâtiment ;

Concernant l'étage qui sert de logement à l'animateur de la jeunesse, l'ensemble a été démolé et reconstruit (y compris le plancher) à un niveau environ 50 cm plus bas que la construction originale. Il en a résulté des changements importants :

- Abaissement des hauteurs des planchers et plafonds avec création d'escalier pour accès à la terrasse.
- Réaménagement de la véranda située du côté Ouest ;
- Suppression de la véranda située du côté Ouest pour faire place à deux petites pièces servant l'une de magasin et l'autre de douche. Ainsi, la porte qu'elle comportait et qui permettait d'accéder à la terrasse depuis la salle de réunion a été fermée – son tracé est d'ailleurs visible dans le mur ;
- Utilisation de la véranda située du côté Sud comme couloir permettant d'accéder à la terrasse par une porte au sommet orthogonal. Sur les trois fenêtres que cette véranda comportait, il n'en est conservé que deux ayant perdu d'ailleurs leurs sommets en arcade pour prendre une forme orthogonale, de même, leurs garde-corps ajourés, à hauteur de balustrade et en briques de terre, ont été remplacés par des claustra en ciment ;
- Division de la salle de réunion, par une cloison, en deux chambres à coucher qui communiquent chacune avec une des deux petites pièces issues elles aussi de la division de la véranda située du côté Ouest ;
- Réunion des deux pièces qui flanquaient la salle de réunion par l'Est, l'une servant de bureau et l'autre de magasin, en un salon par lequel on peut accéder aux chambres à coucher issues de la division de la salle de réunion

La "Maison des Jeunes" n'a que très peu bénéficié d'un entretien suivi et rigoureux. Cette négligence et les transformations mal réalisées qu'elle a subies ont fortement influé son état de conservation. Les pathologies identifiées sont nombreuses et ont pour noms : fissures (mur de la façade Nord du bâtiment principal), fléchissement des charpentes de l'étage voire même fragilisées, stagnation des eaux de pluies sur la toiture de la maison des visiteurs, affaissement de la base du mur de la façade Nord du bâtiment principal, stagnation des eaux de pluie et des eaux domestiques dans l'espace qui sépare les deux bâtiments, absence d'un système adéquat d'évacuation des eaux de pluie et celles domestiques, etc.

Il y a donc urgence à faire face à ces problèmes pour permettre à la "Maison des Jeunes" de Djenné d'être un espace agréable, disposant de bâtiments solides et durables au service d'un meilleur épanouissement des jeunes.

Sources :

1. Bibliographie

Pierre MAAS, Geert MOMMERSTEEG. Djenné : Chef-d'œuvre architectural. Eindhoven : Université de Technologie, 1992.

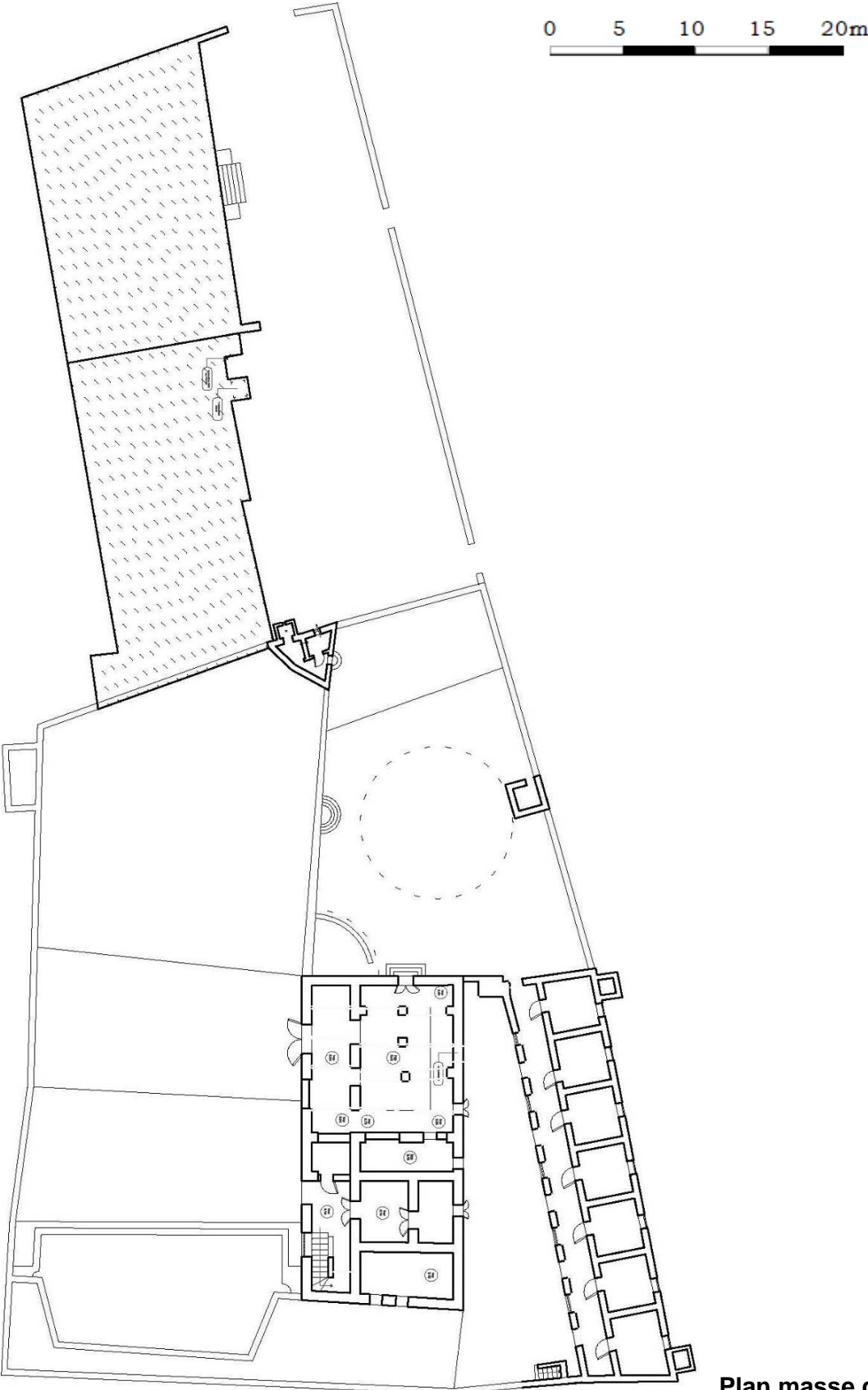
2. Personnes ressources

Béré YONO : Maître maçon à la retraite. Il avait en charge les travaux d'entretien de la Maison des Jeunes de Djenné. En 1983, il a construit la maison des visiteurs au Nord du bâtiment principal.

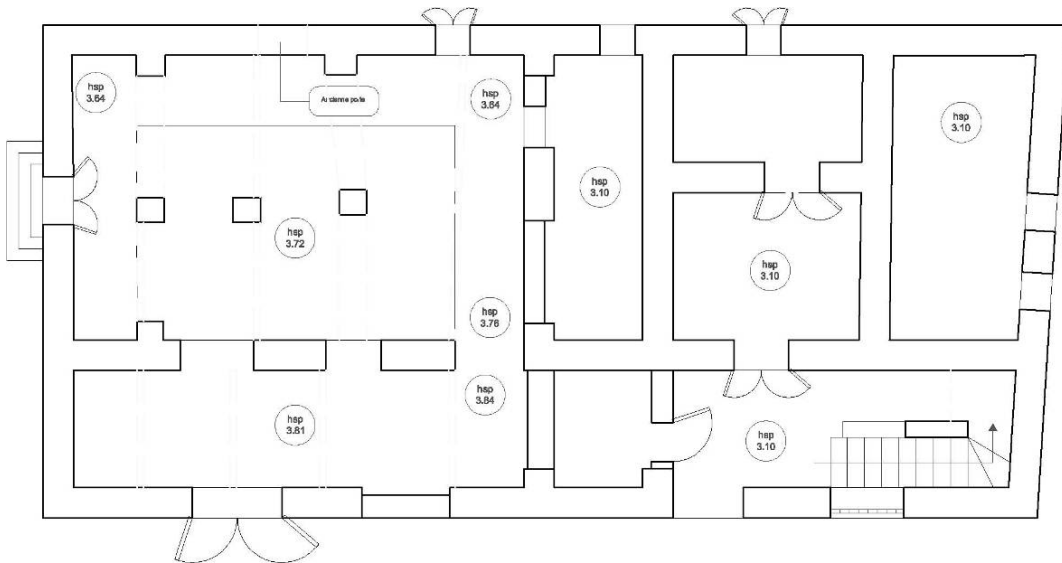
Kola Demba WAÏGALO : Attaché d'Administration à la retraite. Il fût muté à Djenné comme instituteur en 1965 et eût à cumuler, de cette date à 1968, les fonctions de Secrétaire Permanent du CLDR – dont le siège, appelé indifféremment "Maison du Mali" ou "Maison du Parti", est l'actuelle "Maison des Jeunes" – et de greffier.

Badjeni GANO : Ancien Pionnier de la Jeunesse US-RDA de Djenné puis Encadreur de jeunesse. Il a bien suivi les différents changements que la "Maison des Jeunes" a subis, de sa construction à aujourd'hui. Malgré son âge (67 ans), il fait encore office d'encadreur de jeunesse, avec le même dynamisme.

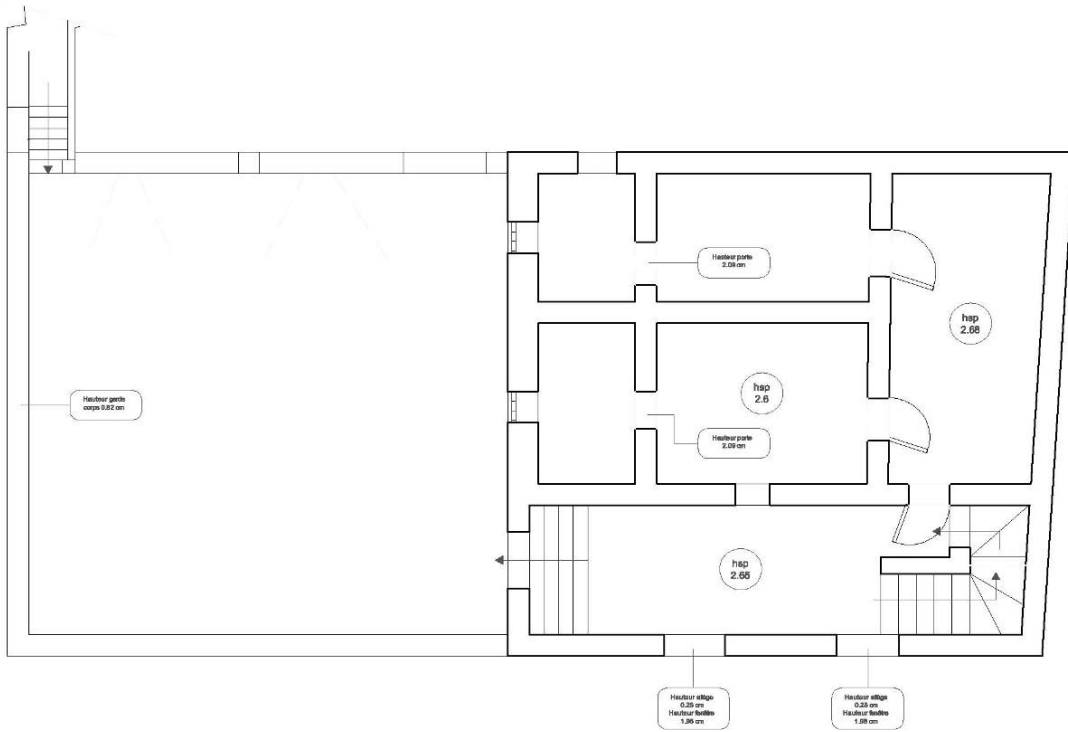
ANNEXE 3: Relevés



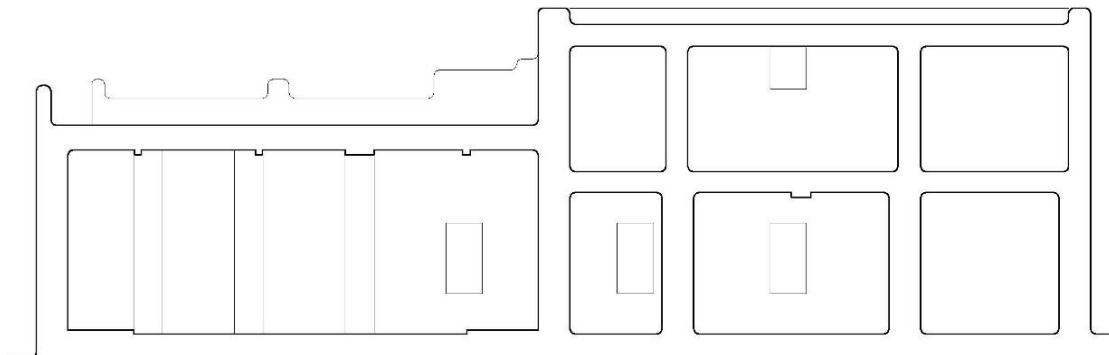
Plan masse général



Bâtiment principal, RDC



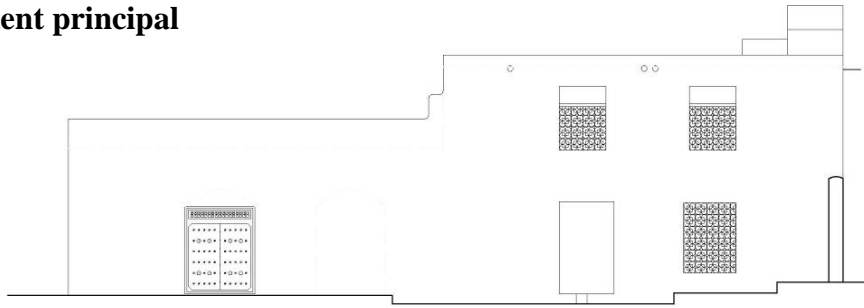
Bâtiment principal, Etage



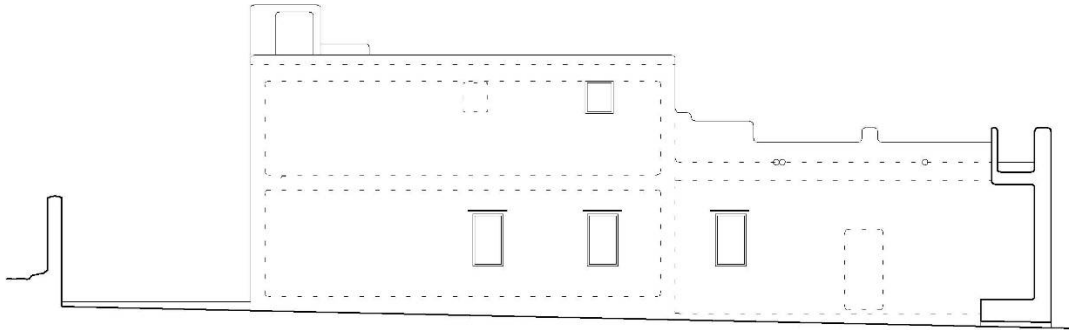
Coupe est ouest

0 5m

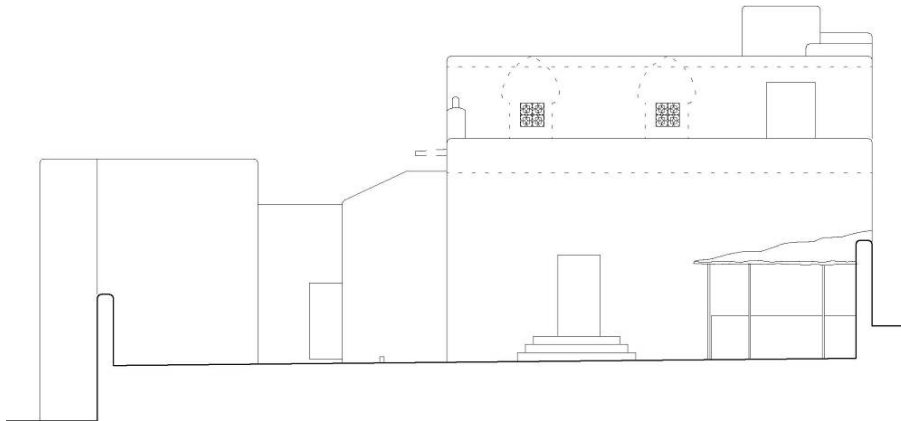
Bâtiment principal



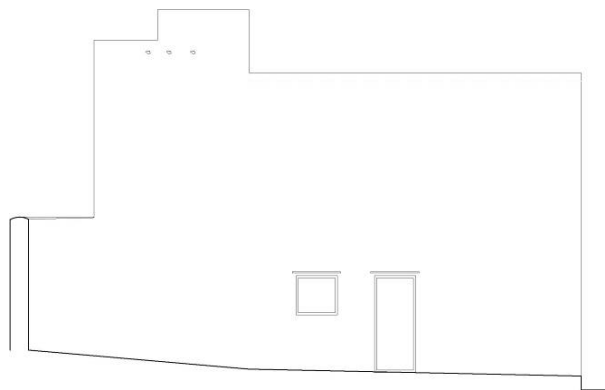
Façade sud



Façade nord



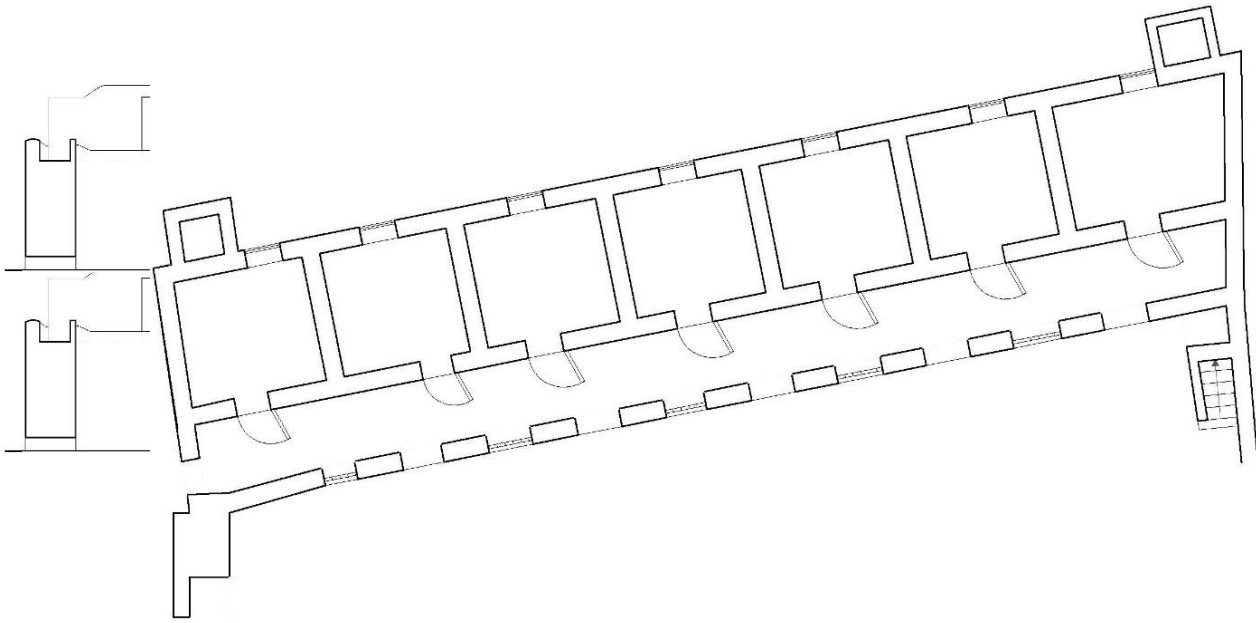
Façade ouest



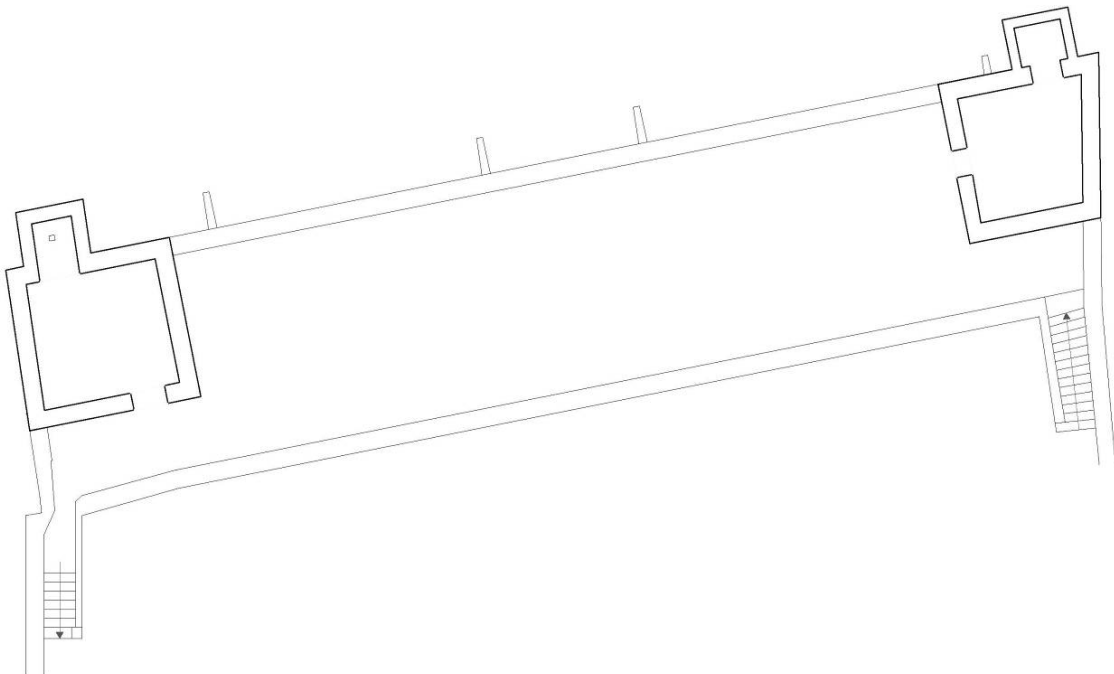
Façade est



Annexe (chambres de passage)

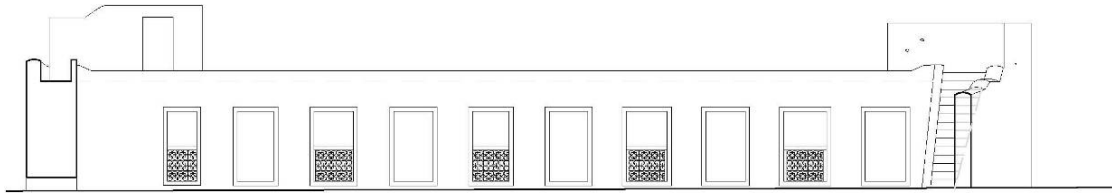


Plan

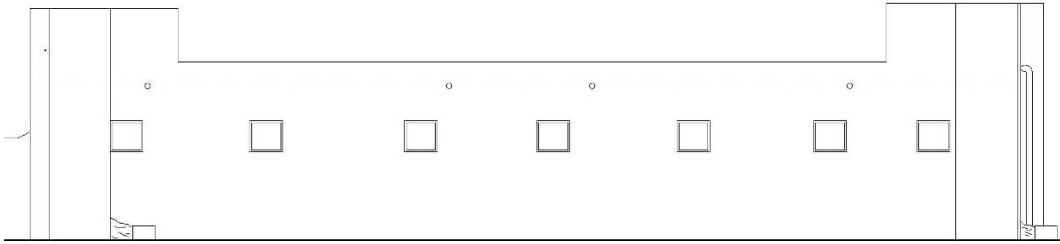


Terrasse

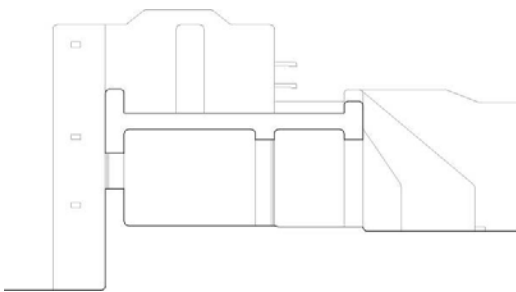




Façade sud



Façade nord



Coupe nord sud



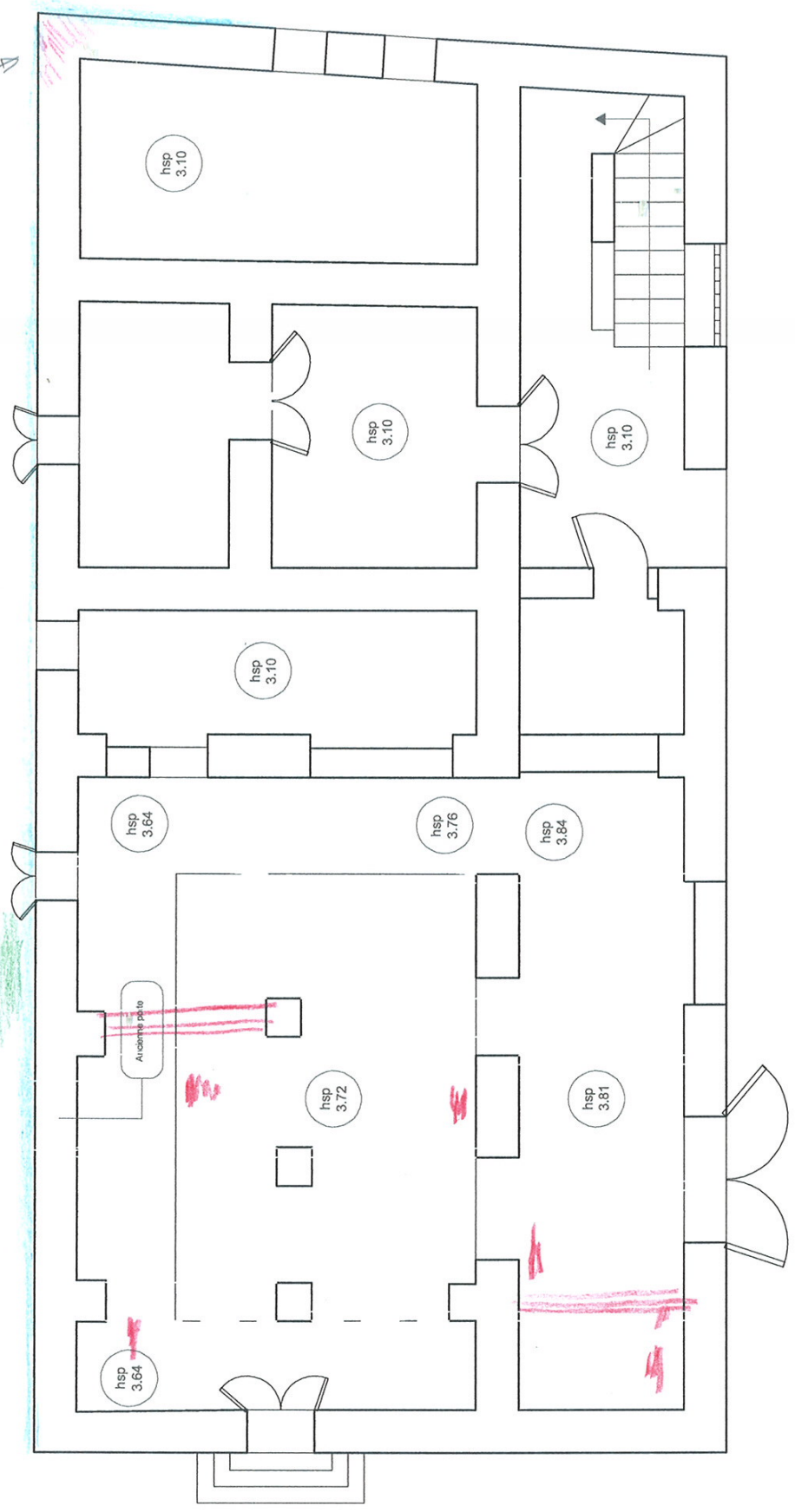
ANNEXE 4: Relevés de pathologies et risques



Abords et cours

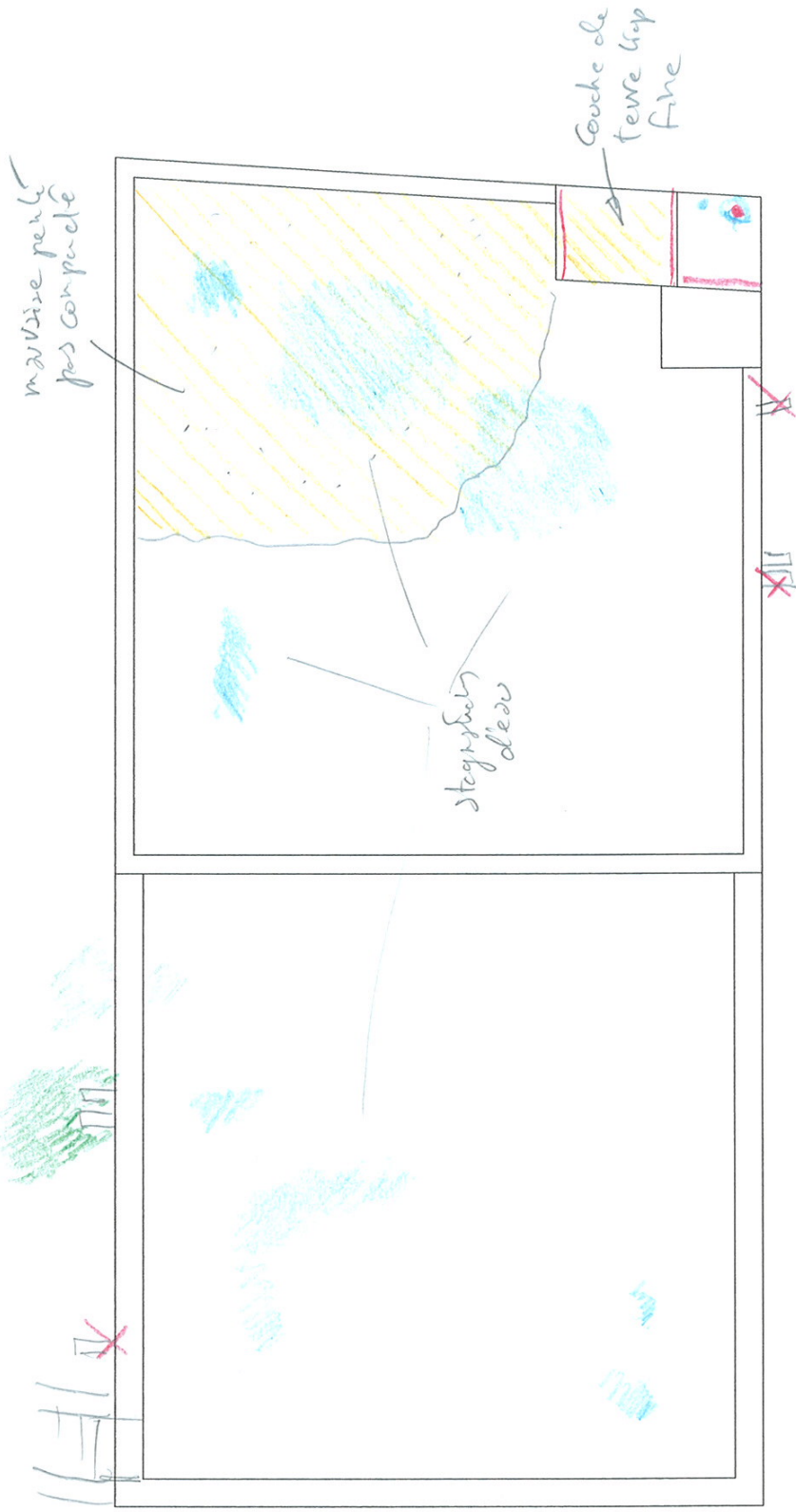
MAISON DES JEUNES - ROC

TASSEMENTS

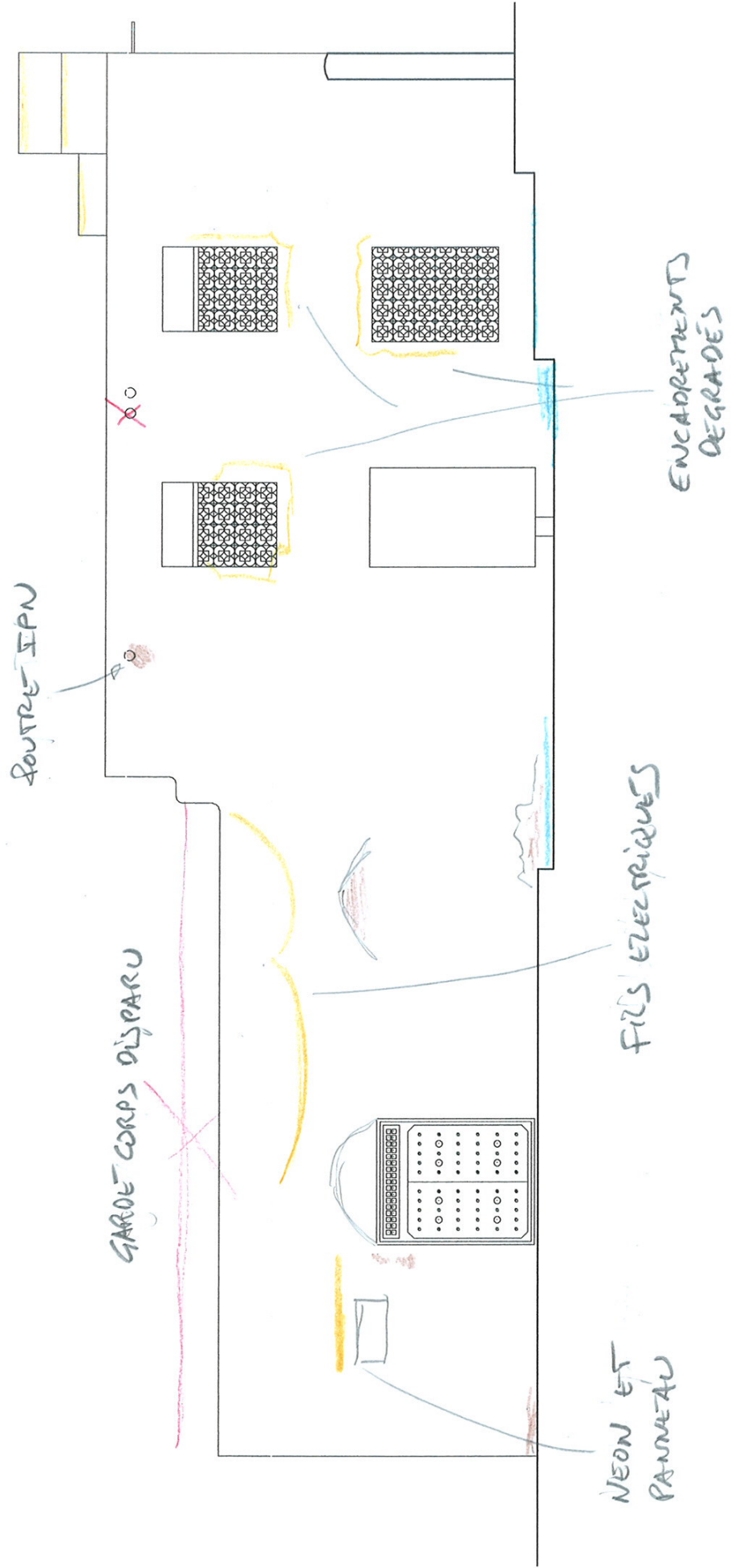


MAISON DE JEUNES - TOITURES

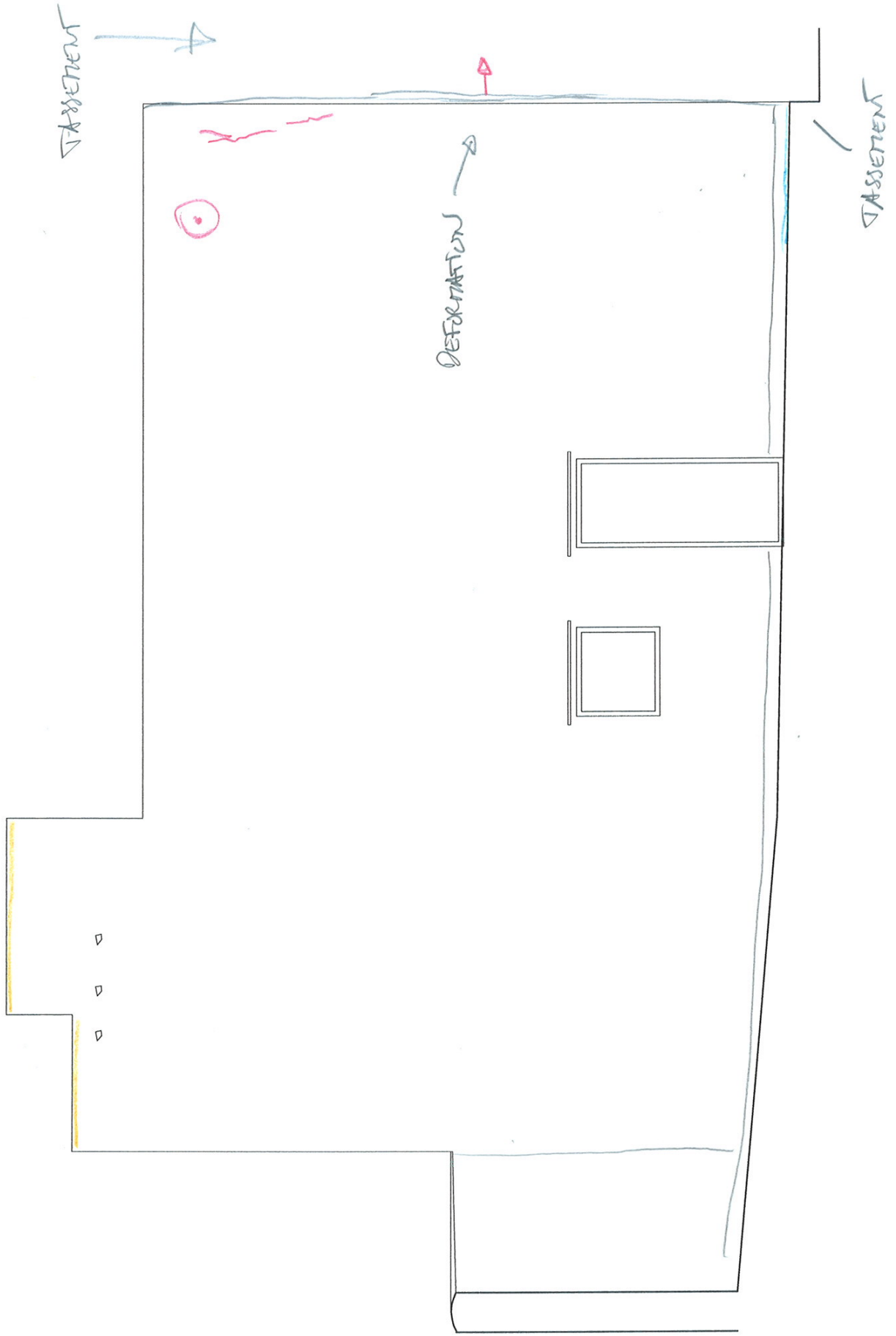
EDUR CRUES



MAISON DES JEUNES - FAÇADE SUD



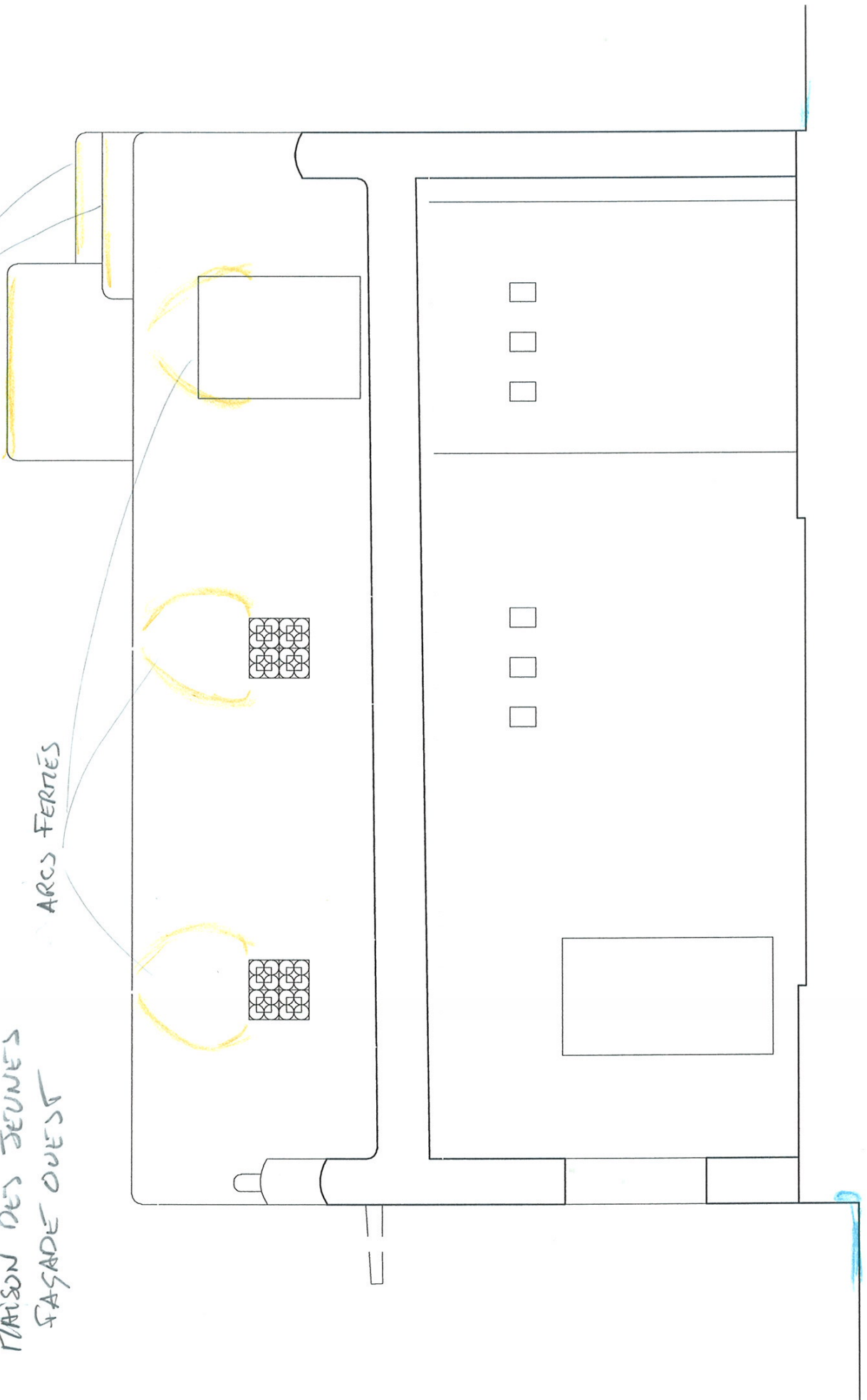
MAISON DES JEUNES - FAÇADE EST



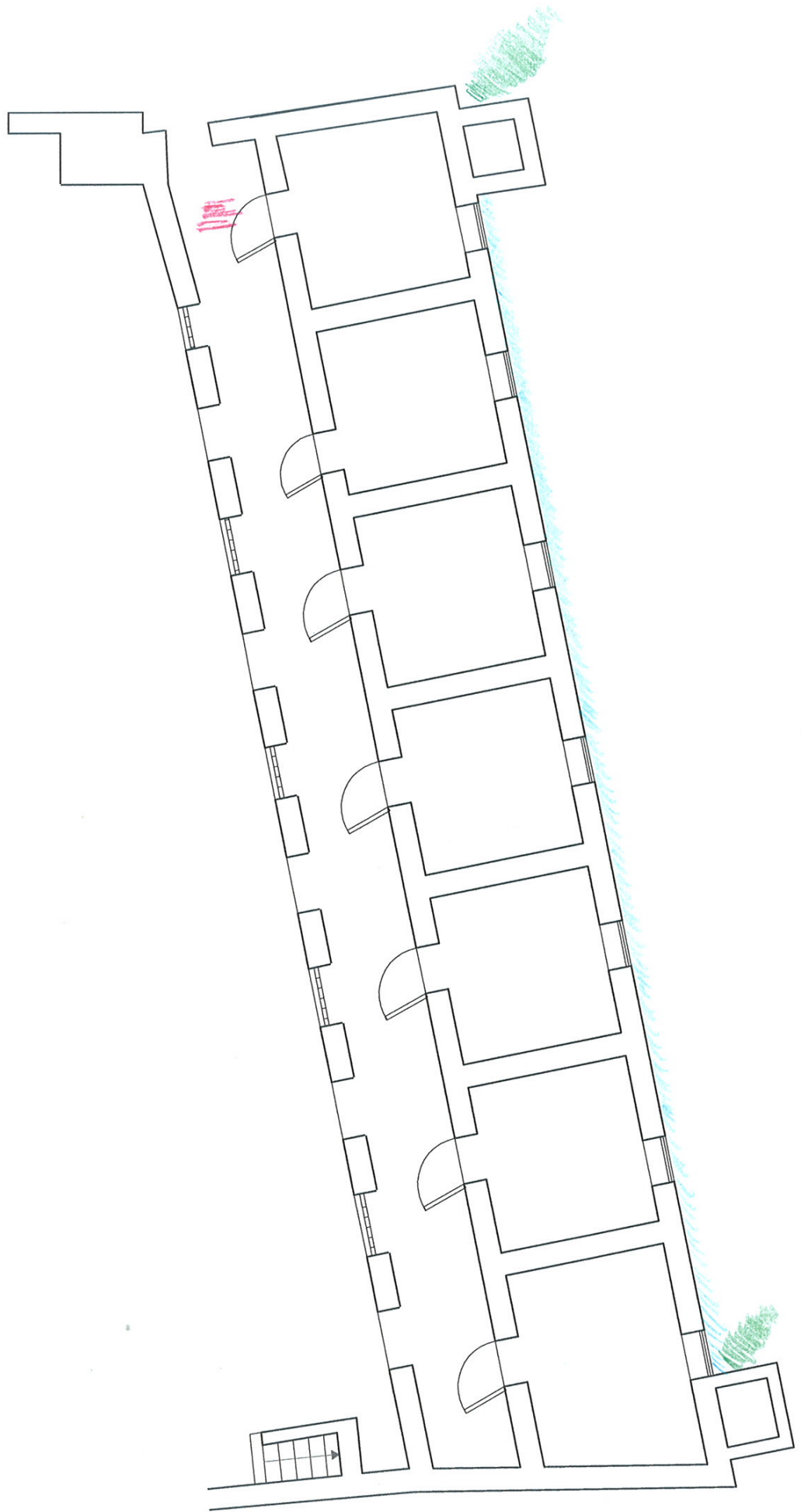
COUCHE DE TERRE INSUFFISANTE

ARCS FERRÉS

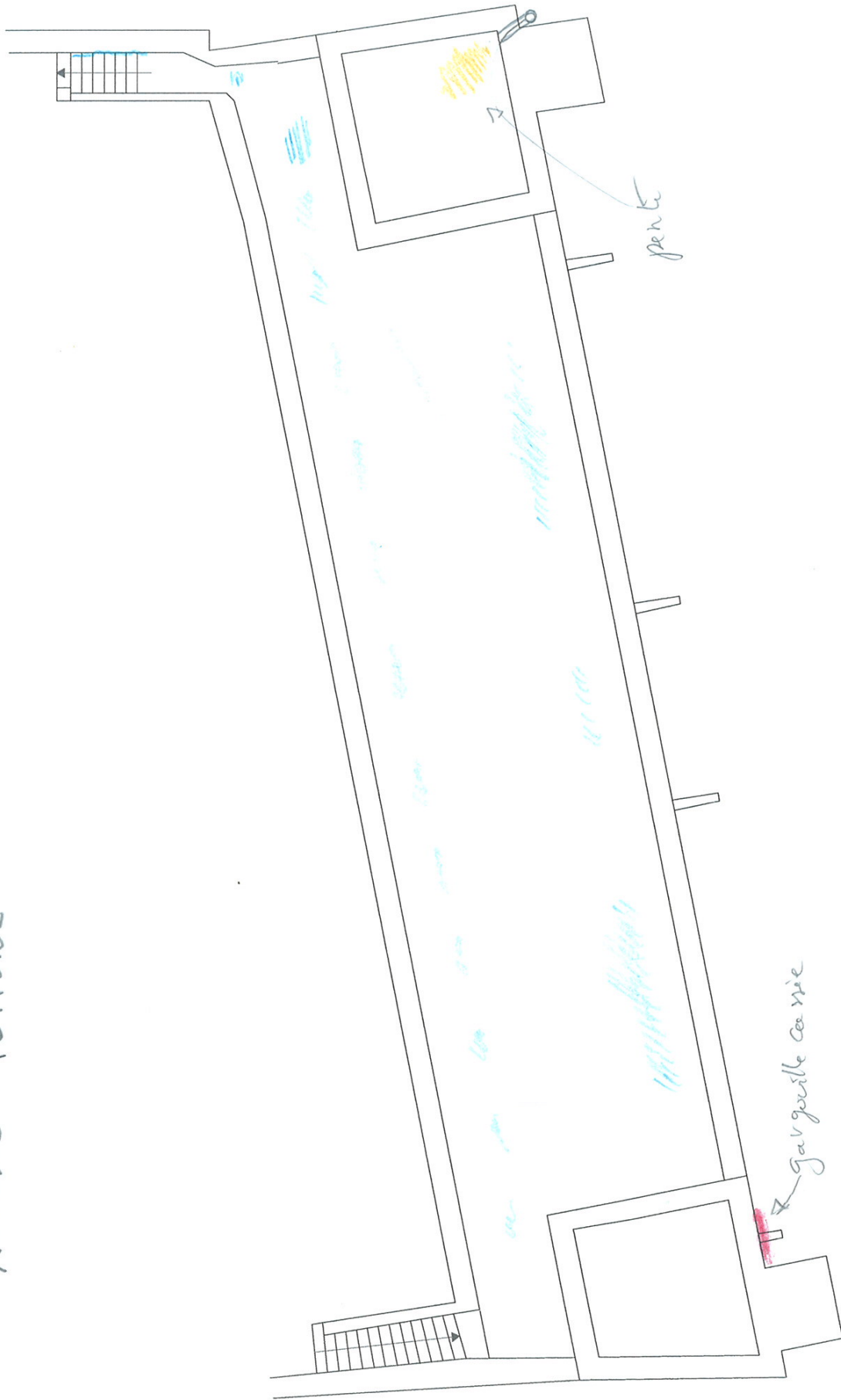
MAISON DES JEUNES
FAÇADE OUEST



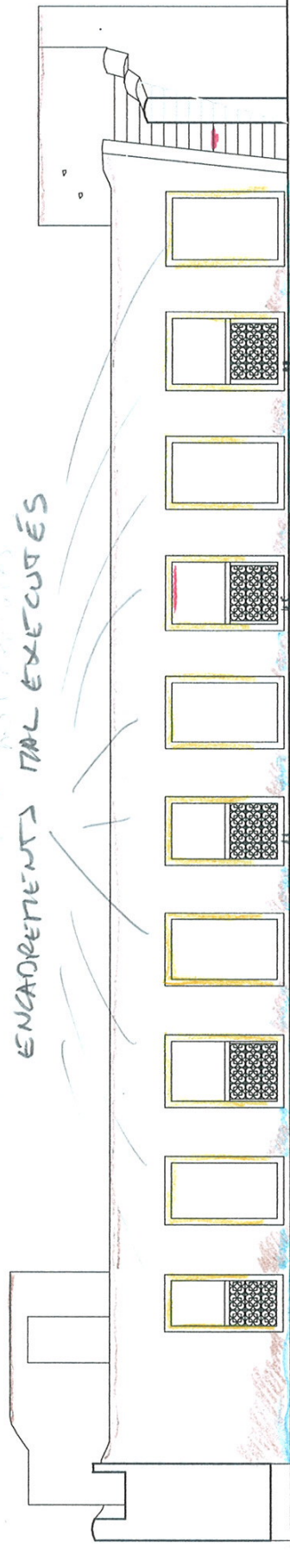
ANNEXE - R.D.C.



ANNEXE - TOITURES

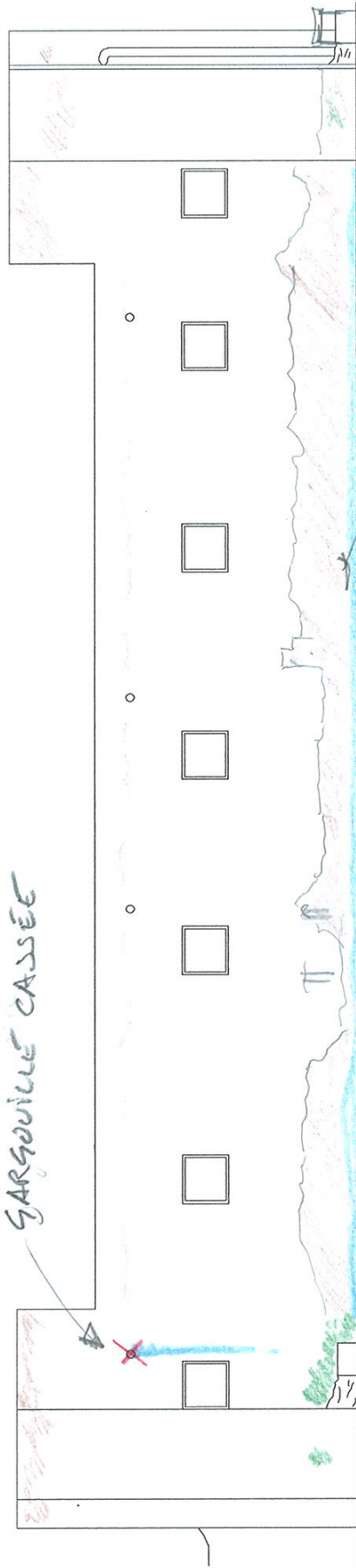


ENCADREMENTS TAL EXECUTÉS



ANNEXE - FAÇADE SUD

SARSOVILLE CASSEE

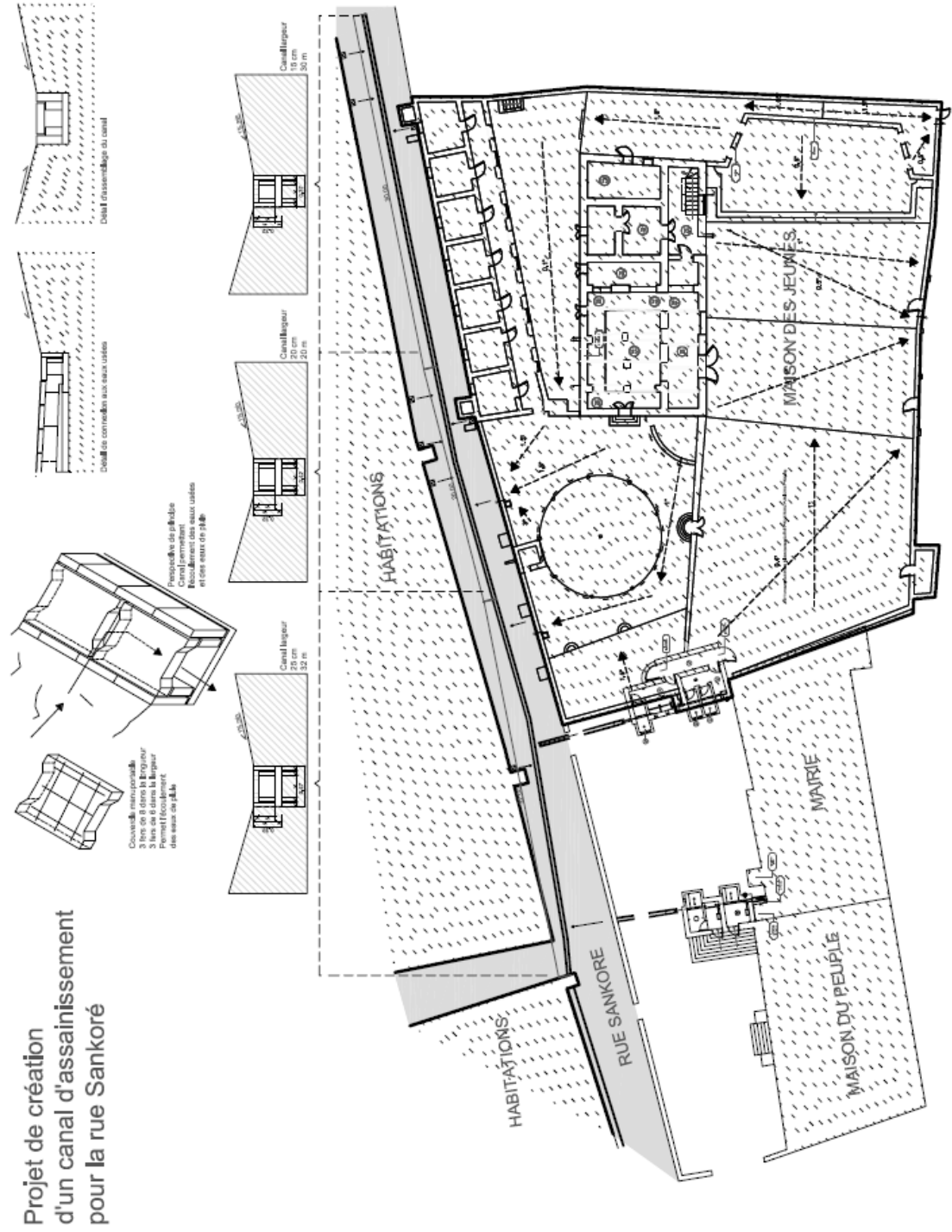


SOUS-BASSEMENT
DEGRADÉ

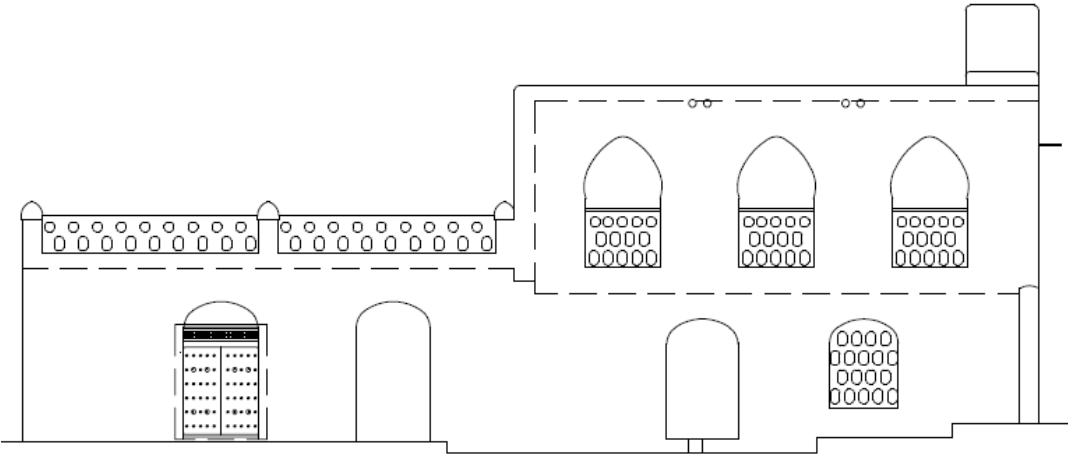
ANNEXE - FAÇADE NORD

ANNEXE 5 _ Projet

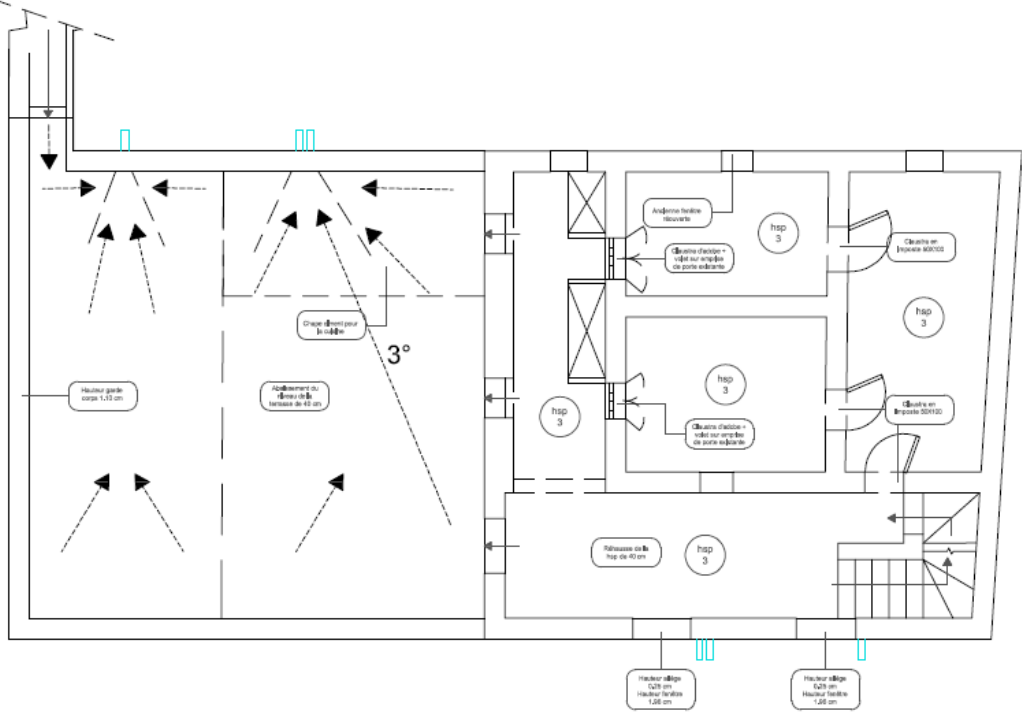
Canal rue Sankoré



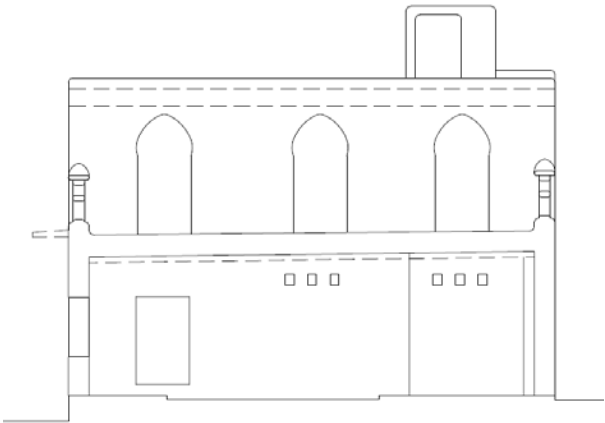
Maison des jeunes - façade sud



Plan de l'étage

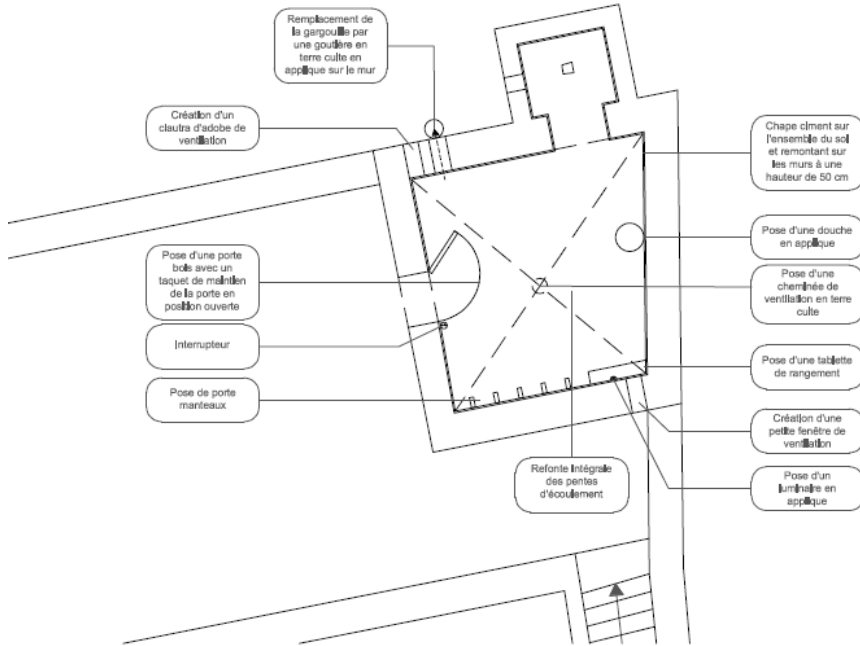


Coupe et façade ouest du logement

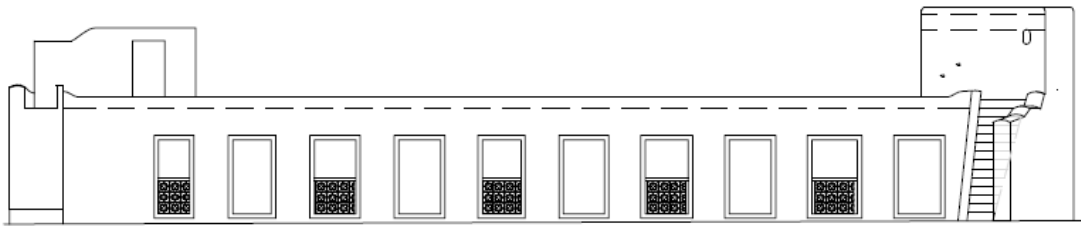


Annexe (Chambres de passage)

Modification douche ouest

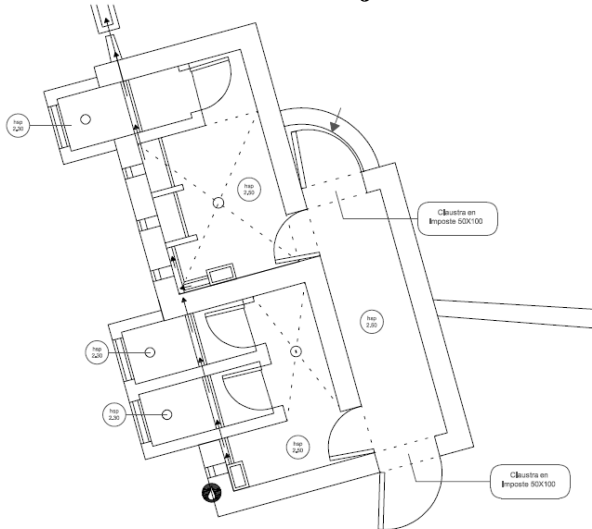


Plan

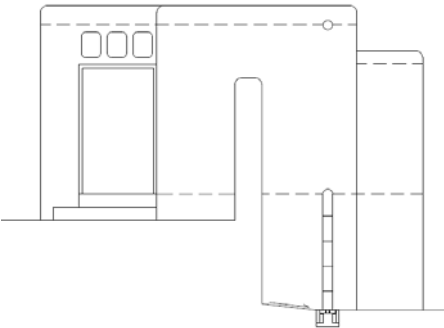


Impact en façade sud (à droite)

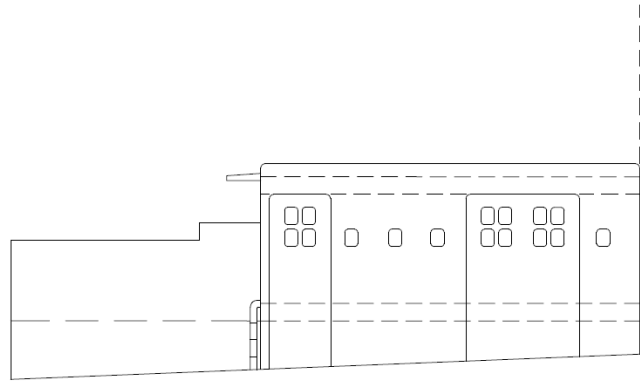
Bloc sanitaire maison des jeunes



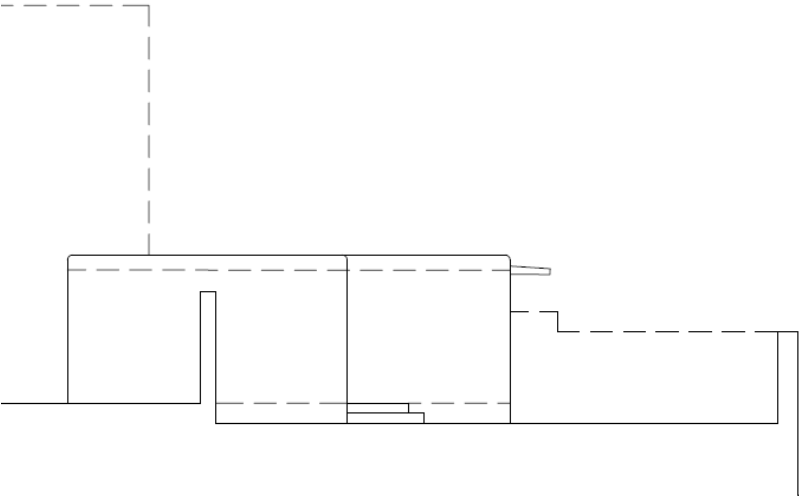
Plan



Façade nord

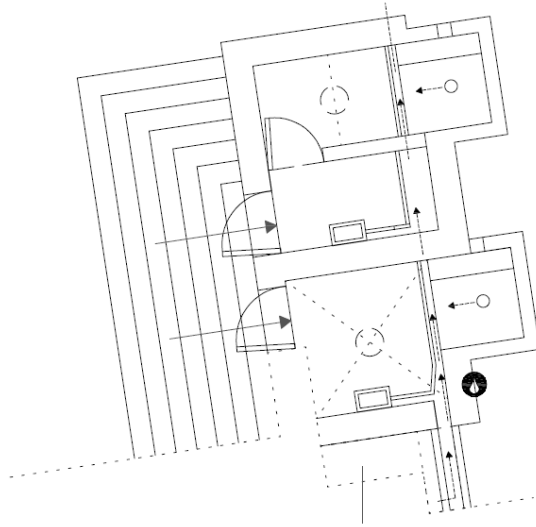


Façade ouest

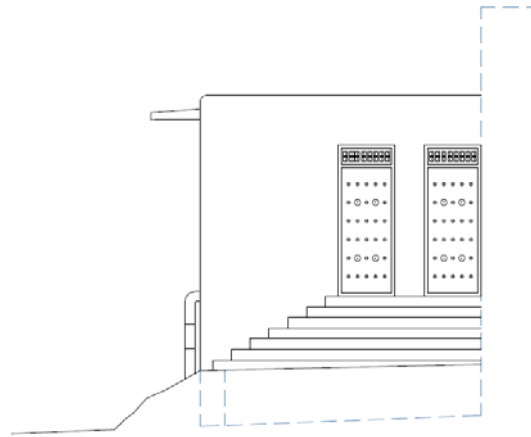


Façade est

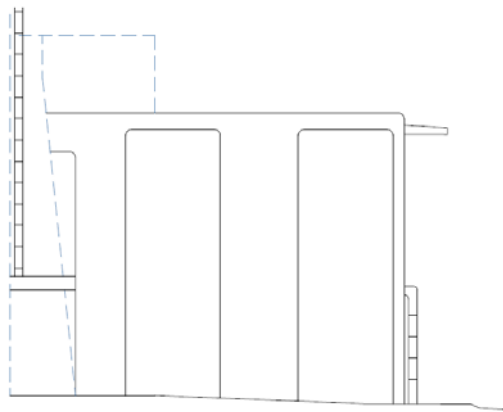
Bloc sanitaire maison du peuple



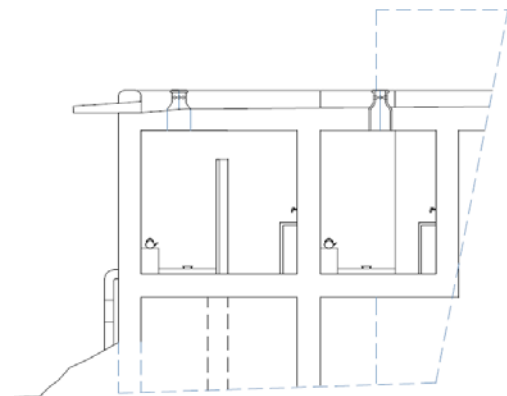
Plan



Façade ouest



Façade est



Coupe nord sud

ANNEXE 6 _____ Evaluation des couts ayant servie à l'établissement des contrats

Maison des jeunes Djenné	Répartition générale du budget							
	Total	Gvt. Italien	UNESCO					
Total mis à disposition	50 000	35 000	15 000				taux USD	468
							calcul matériaux et mo	
	50 000	35 000	15 000	Tot. estimé	marge entreprise	en USD	en Fcfa	
Travaux de restauration	28 231							
Maison des jeunes	15 897	15 897		15 897	2 650	13 248	6 200 000	7440000
Annexe	3 000	3 000		3 000	500	2 500	1 170 000	1404000
Pavage cours Est et Annexe	1 859		1 859	1 859	310	1 549	725 000	870000
Murs d'enceinte et abri "énergie"	1 974	1 974		1 974	329	1 645	770 000	924000
WC bloc 1	5 051	5 051		5 051	842	4 209	1 970 000	2364000
Traitement préventif sommet écran	192		192	192	32	160	75 000	90000
Refection toiture du bar	256		256	256	43	214	100 000	120000
								0
Amélioration des conditions de vie	11 197							0
Electricité	1 709	1 709		1 709	voir devis	1 709	800 000	960000
Adduction d'eau maison	449	449		449	voir devis	449	210 000	252000
Adduction d'eau complements	962		962	962	voir devis	962	450 000	540000
WC bloc 2	3 590		3 590	3 590	598	2 991	1 400 000	1680000
Canal de drainage des eaux usées	3 846	3 846		3 846	641	3 205	1 500 000	1800000
Couverture partielle canal existant	641		641	641	107	534	250 000	300000
Revitalisation	5 500							
Matériel de sonorisation	4 000		4 000					
Chaises-fauteuil	1 000		1 000					
Spots 500 w	200		200					
petit matériel	300		300					
Accompagnement	5 073							
Suivi et gestion MCD 4%	2 000	1 000	1 000					
Matériel (ordinateur + Ap.Photo)	1 500	1 000	500					
Frais divers (transport, papeterie,...)	1 000	650	350					
Entretien vehicule	573	423	150					

ANNEXE 7: Discours lors de la cérémonie d'ouverture

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COORDINATION LOCALE DES JEUNES DU CERCLE DE DJENNE. M. Dembele

Monsieur le Chef de la mission culturelle Représentant du Ministre de la Culture
Monsieur le sous Préfet du Cercle de Djenné
Monsieur le Président du Conseil de Cercle de Djenné
Monsieur le Maire de la Commune Urbaine de Djenné
Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'Unesco
Monsieur les Chefs des Services Techniques
Chers Camarades Jeune,
Chers Invités, à vos Rangs et Grades,
Mesdames et Messieurs

L'honneur me revient en tant que président de la Coordination Locale
Des jeunes, de prendre la parole devant cet auguste assemblé pour parler à leur
nom

La cérémonie qui nous réunie cet après midi est d'une importance
Capitale non seulement pour l'avenir de la jeunesse de Djenné, mais
Aussi pour l'avenir de l'ensemble de la jeunesse malienne
Il s'agit bien sure de la remise officielle de ce grand bâtiment rénové
Pour nous les jeunes dont nous sommes les principaux bénéficiaires
Ce bâtiment servira sans doute aux jeunes, de cadre pour nos
Rencontres, d'échanges, de distraction mais surtout avec l'appui des
Techniciens de cadre socio-éducatif, après avoir bien sure accomplis
Nos devoirs vis à vis de nos familles respectives et de notre pays mais
Aussi naturellement un cadre où d'importantes décisions seront
Prises pour bâtir notre cercle mais aussi et surtout notre cher pays le Grand Mali

Mes Dames et Messieurs

Un adage de chez nous dit ni ko nisondia бага to ka tassouma
faga na nuji ma faga adadji ba faga

Et c'est avec un cœur plein joie et de fierté que la jeunesse de Djenné vous dit
merci

Merci aux autorités administratives et politiques pour la conception de ce projet
Et un grand merci à l'Unesco pour sa réalisation

Mes Dames et Messieurs

La jeunesse de Djenné s'engage et vous rassure que la maison des
Jeunes de Djenné sera désormais un lieu qui façonnera une jeunesse
Moderne, engagé et citoyenne au service de sa communauté

Vive la jeunesse malienne

Pour que vive un mali prospère

Unis nous bâtissons

Je vous remercie

**RECEPTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA MAISON DES JEUNES DE DJENNE**

Djenné / Mali, vendredi, 28 octobre 2011

Discours de David STEHL, Spécialiste du programme pour la culture, UNESCO Bamako

Monsieur le Préfet du Cercle de Djenné,
Monsieur le Maire de Commune urbaine de Djenné,
Monsieur le Président du Conseil du Cercle de Djenné,
Monsieur le Directeur de la Mission culturelle de Djenné,
Monsieur le représentant de CRAterre,
Messieurs les représentants des autorités administratives, coutumières et religieuses,
Jeunes de Djenné,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

C'est pour moi un réel plaisir et honneur d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer la fin – et la réception – des travaux de réhabilitation de la maison des jeunes de Djenné.

Je tiens tout d'abord à vous faire part des salutations chaleureuses du Directeur du bureau multipays de l'UNESCO à Bamako, M. Juma Shabani, que je représente aujourd'hui, mais qui n'a malheureusement pas pu se rendre à Djenné pour cette heureuse occasion, ce qu'il regrette beaucoup.

Je voudrais également vous transmettre les meilleurs vœux de M. Lazare Eloundou, Chef de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial, qui depuis Paris a suivi l'évolution des travaux avec beaucoup d'intérêt et se réjouit bien évidemment de la finalisation de ce projet.

Les travaux de réhabilitation, dont nous célébrons aujourd'hui la réception après environ 9 mois de travaux, ont bénéficié d'une généreuse contribution financière du Gouvernement italien, au travers de son Fonds-en-dépôt à l'UNESCO, ainsi que des fonds propres de l'UNESCO et de notre bureau à Bamako. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme du Patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP) qui a été lancé en 2007 après avoir été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 31^{ème} session à Christchurch en Nouvelle Zélande en 2007.

Au travers d'activités menées sur des biens du patrimoine mondial ou inscrits sur les listes indicatives des Etats-partis à la Convention de 1972, ce programme de l'UNESCO vise une amélioration des approches de conservation du patrimoine architectural en terre et leur meilleure intégration dans les problématiques et enjeux actuels, en vue de leur meilleure protection et conservation.

La Convention de 1972 concerne, comme vous le savez bien, la protection du patrimoine culturel et naturel, et se consacre donc essentiellement à la protection du patrimoine matériel de l'humanité. Ceci étant, il est important de souligner que ce patrimoine n'est pas que monumental, et souvent il est loin d'être fait que de terre et de briques, bien que les « Villes anciennes de Djenné » soient connues d'abord comme un des biens les plus représentatifs du patrimoine mondial bâti en terre.

Mais le cas de Djenné est également un fabuleux exemple d'un patrimoine vivant qui ne pourrait pas être préservé sans ses habitants, ni sans les différentes activités culturelles, sociales et économiques de la communauté. La grande Mosquée en est l'exemple célèbre, son renouvellement au moment du crépissage est aussi celui de la communauté des habitants de Djenné.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que dans ce contexte, la rénovation de la maison des jeunes s'intègre dans cette dynamique du renouvellement de la communauté, car elle est un lieu de première importance, un bâtiment public qui est largement utilisé par la population locale pour de nombreuses occasions festives et activités sportives, musicales, et autre divertissement, mais qui bénéficie aussi d'un fort potentiel d'utilisation pour le tourisme. La Maison des jeunes est donc d'autant plus intéressante qu'elle rassemble en un seul lieu des aspects d'ordre culturel, social,

technique et environnemental.

Cependant, afin que cette maison puisse réellement redevenir l'endroit de rassemblement, d'échanges et de convivialité, nous tous étions d'accord que d'importants travaux étaient nécessaires. En effet, en décembre dernier, j'ai eu le plaisir de me rendre ici à Djenné à l'occasion de "l'atelier des gestionnaires de sites en terre". J'ai pu alors me rendre à l'évidence des grands besoins de rénovation de la Maison des jeunes, des besoins qui souvent dépassaient largement ce que l'on pouvait apercevoir à l'œil nu.

Aujourd'hui, je ne peux qu'exprimer mon admiration pour les résultats obtenus. La maison retrouve maintenant ses pleines capacités pour accueillir les jeunes de la ville, les activités sportives et culturelles, les fêtes communautaires. Il est notre grand souhait que vous repreniez pleine possession de cette maison après ces longs mois de travaux, et l'enthousiasme qui est palpable ce soir donne l'intime conviction que vous prendrez bon soins de ce lieu et des équipements acquis dans le cadre de ce projet.

Je tiens à remercier et féliciter tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et plus particulièrement la Mission culturelle de Djenné et son Directeur, M. Fané Yamoussa, la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali, ainsi que les experts de CRAterre qui étaient tous des acteurs clés, depuis le montage du dossier technique jusqu'à la finalisation des travaux. Je n'oublierais pas l'indispensable soutien de Monsieur le Maire de la ville de Djenné, ainsi que Monsieur le Préfet du Cercle de Djenné. Enfin, je félicite tous les travailleurs qui ont mis leurs forces et leur cœur dans la réalisation des travaux et sans qui nous ne serions pas ici aujourd'hui.

Pour finir, je voudrais exprimer mes meilleurs vœux de succès et de bonheur à tous les jeunes de Djenné qui, dès ce soir, retrouveront un espace pour leurs diverses activités. Je me joins aux autres orateurs pour vous dire que cette maison est à vous, elle vous appartient, elle vous verra grandir, partager, apprendre. J'espère qu'elle vous inspirera à être inventifs et imaginatifs, qu'elle vous permettra de tisser des liens les plus forts au sein de votre communauté, et qu'elle renforcera la solidarité entre vous jeunes filles et garçons de Djenné.

Je vous remercie de votre attention.

Discours du Maire de la Commune urbaine de Djenné à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Jeunes de Djenné, le 28 Octobre 2011.

**Monsieur le Représentant du Ministre de la Culture,
Monsieur le Représentant de l'UNESCO à Bamako,
Monsieur le Représentant de l'ONG CEVI de l'Italie,
Monsieur le Préfet du Cercle de Djenné,
Monsieur le Sous-Préfet auprès des Communes de Djenné, Ouro-Ali, Derary et Pondori,
Le Monsieur le Président du Conseil de Cercle de Djenné,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom des populations de la Commune urbaine de Djenné, j'ai l'honneur d'adresser à tous et à toutes mes chaleureuses salutations et de souhaiter à nos très chers hôtes la bienvenue à Djenné la religieuse.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saluer avec bonheur et fierté la présence parmi nous des représentants de l'UNESCO et de l'ONG CEVI de l'Italie.

Mesdames et Messieurs,

Djenné, comme nous le savons tous, est une ville chargée d'histoire et de culture. Elle doit en grande partie sa renommée internationale à son architecture de terre de type soudanais que d'ingénieurs et talentueux maçons, qu'on appelle ici *barey*, ont élaboré par l'édification de belles et splendides maisons à façades marocaines et toucouleurs, et de simples maisons à enclos ainsi que la célèbre mosquée construite pour la première fois en 1280 par *Koy Konboro*, 26^{ème} Souverain de Djenné.

Cette architecture fascinante et unique constitue un des critères de l'inscription de la ville de Djenné par l'UNESCO sur la prestigieuse Liste du Patrimoine mondial en 1988.

La cérémonie d'inauguration qui nous réunit cet après-midi concerne un élément important du patrimoine bâti en terre de la ville de Djenné, j'ai nommé la Maison des Jeunes qui a été l'objet d'une réhabilitation et d'une revitalisation grâce au financement du gouvernement italien dans le cadre du Programme du patrimoine mondial pour l'architecture de terre. L'importance de l'édifice se justifie au regard de son potentiel en tant que lieu vivant et symbole de la jeunesse de Djenné et de sa vitalité, mais aussi par sa valeur historique en tant que premier bâtiment public construit en « *investissement humain* » à Djenné en 1962, juste après l'obtention de l'indépendance du Mali ; son importance se justifie également par sa grande valeur d'usage comme terrain de sport, espace de répétition pour les artistes amateurs et confirmés, dancing pour les jeunes adultes, espace d'accueil des cérémonies qui suivent les mariages, lieu de concerts et de représentations diverses.

C'est donc avec une immense joie et une entière satisfaction que nous recevons la « nouvelle Maison des Jeunes de Djenné », devenue désormais un

bâtiment solide, durable et fonctionnel au service d'un meilleur épanouissement de la jeunesse de Djenné. Par la même opportunité, nous voudrions rassurer nos partenaires de notre grand attachement à son bon usage, sa bonne gestion et surtout sa bonne conservation.

C'est aussi l'occasion pour nous d'exprimer notre profonde gratitude et d'adresser nos sincères remerciements à l'UNESCO et au Gouvernement italien qui ont accepté de financer les travaux de réhabilitation grâce auxquels la Maison des Jeunes de Djenné va pouvoir retrouver toute sa place dans la vie de la ville de Djenné en lui apportant de la joie et de la vitalité.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de passer d'agréables moments au cours de cette mémorable cérémonie.

Je vous remercie.

Discours de la réception de la maison des jeunes de Djenné. Fané Yamoussa, Chef MCD

**Monsieur le Préfet du Cercle de Djenné ;
Monsieur le Maire de la Commune Urbaine de Djenné ;
Monsieur le Président du Conseil de Cercle de Djenné ;
Messieurs les Chefs de services techniques ;
Monsieur le Représentant de l'UNESCO ;
Monsieur le représentant de CRATerre ;
Messieurs les représentants des autorités coutumières et religieuses ;
Monsieur l'entrepreneur ;
Chers participants ;
Chers invités ;
Mesdames et Messieurs.**

La cérémonie qui nous réunit ce soir, est certes sobre mais pleine de significations. Elle traduit l'engagement des plus hautes autorités de notre pays d'offrir à la jeunesse des espaces de loisirs.

En effet, la réhabilitation et la revitalisation de la Maison des jeunes de Djenné, s'inscrit dans le programme du Patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP) lancé en 2007 après avoir été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 31^{ème} session (Christchurch, 2007, décision 31COM21C).

Cette restauration de la maison des jeunes a été notifiée au Ministre de la Culture en marge de la conférence Terra 2008.

Par lettres datées du 05 mars 2009 et du 16 avril 2010, le Directeur du Centre du Patrimoine mondial, Monsieur Francesco Bandarin, annonçait au Ministre de la Culture, la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la maison des jeunes de Djenné.

Le financement du projet a été assuré par le Gouvernement italien et le Bureau UNESCO de Bamako. Ce financement conjoint d'un montant de cinquante mille (50.000) dollars US se répartit comme suit : Gouvernement Italien 35.000 USD et le Bureau UNESCO de Bamako 15.000 USD. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la Mission culturelle tandis que la supervision et l'organisation du chantier était assurée par GRATerre-ENSAG.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux de restauration (annexe, mur d'enceinte, abri, bloc sanitaire,)
- Travaux d'amélioration des conditions de vie (électricité, adduction d'eau, canal de drainage.) ;
- Travaux de construction des toilettes de la maison des jeunes et du peuple.

Je voudrais au nom du Ministre de la Culture, remercier les autorités administratives politiques, coutumières et religieuses pour leur accompagnement et leurs conseils. Je réitère les mêmes remerciements aux donateurs pour leur confiance et leur promettons que nous ferons bon usage de ce joyau architectural et du matériel mis à disposition.

Je ne saurais terminer sans lancer un appel à la jeunesse de Djenné et du Cercle, afin qu'elle prenne soin de la Maison des jeunes et s'en approprie.

Je formule le vœu que de telles initiatives se multiplient pour la pérennité du bien « villes anciennes » de Djenné.

Je vous remercie

ANNEXE 8: Bibliographie

Archinard G. - *L'expansion coloniale française sous la III^{ème} république. La prise de Djenné par le général Archinard. Extrait du journal "La France militaire" des 27, 28 octobre, 4 et 6-7 novembre 1927*, Paris (France) : Direction des Troupes Coloniales, 1927, 21 p.

Bastard G. - "Une ville du Niger : Djenné", 1900.

Bedaux R.M.A. ; van der Waals J.D. - *Djenne, the Most Beautiful City in Africa*, Leiden (Pays-Bas) : Rijksmuseum voor Volkenkunde, 1994.

Bedaux R.M.A. ; van der Waals J.D. - *Djenné, beeld van een Afrikaanse stad*, Leiden (Pays-Bas) : Rijksmuseum voor Volkenkunde, 1994, 186 p.

Bedaux R.M.A. ; van der Waals J.D. - *Djenné, une ville millénaire au Mali*, Leiden (Pays-Bas) : Rijksmuseum voor Volkenkunde, 1994, 186 p.

Bourgeois J.L. - "The History of the Great Mosques of Djenné", *African Arts* 20 (3) pp. 54-62, Los Angeles (Etats-Unis), 1987.

Brasseur G. - *Djenné, centre urbain traditionnel*, Abidjan (Côte d'Ivoire) : éd. CIAO, 1953.

CRATerre-EAG : Ruault M.F. - *Rapport intérimaire du projet de recherche documentaire pour la collecte et la constitution des archives des sites maliens classés sur la liste du patrimoine mondial : Tombouctou, Djenné et les falaises de Bandiagara*, Villefontaine (France) ; Rome (Italie) : CRATerre-EAG ; ICCROM, 1996.

CRATerre-EAG : Ruault M.F. - *Rapport final du projet de recherche documentaire pour la collecte et la constitution des archives des sites maliens classés sur la liste du patrimoine mondial : Tombouctou, Djenné et les falaises de Bandiagara*, Paris (France) : UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial, 1996.

CRATerre-ENSAG : Joffroy Th. ; UNESCO ; DNPC Mali : Yamoussa F. - *Villes anciennes de Djenné*, Grenoble (France) : CRATerre-ENSAG ; DNPC Mali, 2010, 36 p.

CRATerre-ENSAG : Joffroy Th. Damiani Y.; *Réhabilitation et revitalisation de la Maison des Jeunes, Djenné, Mali, Mission préparatoire, UNESCO – Gvt. Italien, Juillet 2010*, 66 p.

CRATerre-ENSAG : Damiani Y.; *Réhabilitation et revitalisation de la Maison des Jeunes, Djenné, Mali, Mission de lancement du chantier, UNESCO – Gvt. Italien, février 2011*, 16 p.

CRATerre-ENSAG : Damiani Y.; *Réhabilitation et revitalisation de la Maison des Jeunes, Djenné, Mali, Carnet de chantier : Plans (117 pages) + Détails (42 pages), UNESCO – Gvt. Italien, février 2011*, 16 p.

CRATerre-ENSAG : Joffroy Th. *Réhabilitation et revitalisation de la Maison des Jeunes, Djenné, Mali, Rapport intermédiaire, UNESCO – Gvt. Italien, Mars 2011*, 34 p.

Diallo M. - *Convention concerning the protection of the world cultural and natural heritage. World heritage list. Town of Djenné*, Paris (France) : UNESCO, 1979, 5 p.

Gardi B. ; Maas P. ; Mommersteeg G. - *Djenné, il y a cent ans*, Bamako (Mali) : Musée National du Mali ; Amsterdam (Pays-Bas) : Institut Royal des Tropiques ; Bâle (Suisse) : Museum für Völkerkunde, 1994, 168 p.

Gijn A. van - *Woninggebruik in Djenné, Mali*, Utrecht (Pays-Bas) : Rijksuniversiteit Utrecht, 1983, 117 p., thèse.

Gijn A. van – "Habitation in Djenné, Mali: Use of Space in a West-African Town", *Op zoek naar mens en materiële cultuur*, pp.163-185, Groningen (Pays-Bas) : Rijksuniversiteit Groningen, 1986, 23 p.

Groot J.W.P. ; Saliha Maiga - "Improvement in the durability of buildings on the basis of traditional technology at Djenne (Mali)", *Conference papers of the international colloquium on "Earth*

- construction technologies appropriate to developing countries". *Proceedings of the international colloquium. Brussels, 10-12 December 1984*, pp.146-157, Leuven (Belgique) : PGC-HS ; CRA, 1985, 12 p.
- Guimont C. - "Djenné : éléments d'une civilisation du delta intérieur du Niger", 1978.
- Holder G. - « La cité comme statut politique », *Journal des africanistes* 74-1/2, 2004.
- Hugon A. - *Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs II*, Paris (France) : Découvertes Gallimard, 1994, 176 p.
- ICCROM ; ICOMOS ; World Heritage Centre : Rakotomamonjy B ; Eloundou L ; Varissou S. - *Mali, Les Villes Anciennes de Djenné, Site du patrimoine mondial (BIEN : C 116 rev. Année 1988, Critères iii & iv) : Mission de suivi réactif, 13-17 mars 2006*, s.l. : ICOMOS ; ICCROM ; UNESCO, 2006, 58 p.
- ICOMOS - *Liste du patrimoine mondial n° 116 rev. Bien proposé : villes anciennes de Djenné*, Paris (France) : ICOMOS, 1987, 4 p.
- Jaspars Ch. ; Kounta A.O. - "Que soit et reste Djenné", *Courrier de l'UNESCO*, Paris (France) : UNESCO, 2000, 6 p.
- Maas P. - *Réhabilitation et conservation de l'architecture de Djenné (Mali)*, Bamako (Mali) ; Leiden (Pays-Bas) : s.n., 1996, 36 p.
- Maas P. - *De architectuur van Djenne : van een typologie tot een verandering in bouwen*, Eindhoven (Pays-Bas) : Technische Hogeschool Eindhoven, 1986, 229 p., mémoire.
- Maas P. - "Djenné, living tradition", *Aramco World* 44 (6), pp.19-30, Houston (Etats-Unis) : Aramco Services, 1990, 11 p.
- Maas P. - *Djenné. Afrikaanse bouwkunst in leem*, Leiden ; Eindhoven (Pays-Bas) : Rijksmuseum voor Volkenkunde ; Faculteit Bouwkunde T.U. Eindhoven ; Samenwerkingsorgaan Brabantse Universiteiten, 1990, 14 p.
- Maas P. ; Mommersteeg G. 1992 - *Djenné : chef d'oeuvre architectural*, Bamako (Mali) ; Eindhoven (Pays-Bas) : Institut des Sciences Humaines ; Université de Technologie ; Institut Royal des Tropiques, 1992, 224 p.
- Maas P. - "De moskee van Djenné, morphologie en onderhoud van een Afrikaans monument", *Bulletin* n° 6, pp.31-35, Utrecht (Pays-Bas) : KNOB, 1989, 7 p.
- Maas P. ; Mommersteeg G. - "L'architecture dite soudanaise: le modèle de Djenné », *Vallées Du Niger*, ed. Geert Mommersteeg, pp. 478-492, Paris (France) : Editions de la Réunion des musées nationaux, 1993
- Maas P. - *De architectuur van Djenne : een onderzoek naar de historische stad*, Eindhoven (Pays-Bas) : Technische Universiteit Eindhoven, 1994, 113 p.
- McIntosh R. ; McIntosh S. - « Jenne-Jeno : an ancient African city », *Times*, 1st september 1980.
- McIntosh R. ; McIntosh S. - "The inland Niger delta before the empire of Mali: evidence from Jenne-jeno", *Journal of African History* 22 (1), pp.1-22, Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press, 1981, 22 p.
- McIntosh R. ; McIntosh S. - "The 1981 season at Jenne-jeno: preliminary results", *Nyame Akuma* 20, pp.28-32, Calgary (Canada) : University of Calgary, Department of Archaeology, Calgary, 1982, 5 p.
- McIntosh R. ; McIntosh S. - "Les secrets de l'ancienne Djenné", *Topic* 144, pp.20-31, France (s.l.) : National Geographic Society, 1982, 22 p.
- McIntosh R. ; McIntosh S. - « Les prospections d'après les photos aériennes : régions de Djenné et Tombouctou », pp.234-248, *Vallées du Niger*, Paris (France) : Réunion des Musées Nationaux, 1993.

- Melacca Ch. ; Melacca V. - *Une grande ville-marché de l'Afrique de l'Ouest vers 1860 : Djenné*, Paris (France) : Albin Michel Jeunesse, 1987, 56 p.
- Ministère des sports, des arts et de la culture, Division du patrimoine culturel, Mali - *Liste patrimoine mondial. Djenné*, Bamako (Mali) : Ministère des sports, des arts et de la culture, Division du patrimoine culturel, 1987, 50 p.
- Monteil Ch. - *Soudan français. Monographie de Djenné, cercle et ville*, Tulle (France) : Mazeirie J., 1903, 5 p. (extrait)
- Monteil Ch. - *Une cité soudanaise : Djenné, métropole du Delta Central du Niger*, Londres (Royaume-Uni) ; Paris (France) : Institut International Africain ; Editions Anthropos, 1971, 307 p.
- Monteil Ch. - *Une cité soudanaise : Djenné, métropole du Delta Central du Niger*, Paris (France) : Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales (Editions Anthropos et Institut International Africain), 1932.
- Olivier E. - « La petite musique de la ville », *Journal des africanistes* 74-1/2, 2004.
- Ouallet A. - « Patrimoine et temporalités dans les villes africaines du patrimoine mondial : exemples maliens et éthiopiens », *Espace populations sociétés* 2007/2-3.
- Prussin L. - *The architecture of Djenne. African synthesis and transformation*, Yale (Etats-Unis) : Yale University, 1973, thèse
- Rangelrooij A.- *Research on architectural design and building technology at Djenné*, Eindhoven (Pays-Bas) : Technical University, 1984, mémoire.
- Schijns W. ; Caspar J.W.P. – « Mejoras en la tecnología del adobe para la construcción del hospital de Djenné, en Mali », *Navapalos 1987. III encuentro de trabajo sobre la tierra como material de construcción*, pp.233-239, Madrid (Espagne) : Servicio de Extensión Agraria, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, 1990, 7 p.
- Schijns W. ; Maas P. - *Djenné. Afrikaanse architectuur in aarde / Architecture africaine en terre*, Arnhem (Pays-Bas) : Nelissen Van Egteren Bouwgroep, 1990, 15 p.
- Schijns W. – “Studiedag cultureel ergoed en ontwikkelingssamenwerking. Het architectonisch continuum van Djenné : opgeven of behouden ?”, *Cultureel Erfgoed en Ontwikkelingssamenwerking, documentatie, conservering en restauratie van monumenten in Afrika. auditorium collegezaal 4 TUE, 20 april 1989*, Eindhoven (Pays-Bas) : Faculteit Bouwkunde T.U. Eindhoven, 1989.
- Schijns W. 1989 : "Het architectonisch continuum van Djenné, Mali : opgeven of behouden", *Bulletin* 6 pp.18-23, Utrecht (Pays-Bas) : KNOB, 1989, 6 p.
- Schijns W. - "Uitbreiding Ziekenhuis Djenné, Mali. Bouwen in een niet - westerse context", *de Architect*, 1985, 5 p.
- Shamir M. ; Kounta A.O. - *Djenné-ferey, la terre habitée*, Brinon-sur-Sauldre (France) : Grandvaux, 2007, 136 p.
- S.n. – “The inland Niger delta before the empire of Mali: evidence from Jenne-jeno”, 1981.
- S.n. – “The 1981 season at Jenne-jeno: preliminary results”, 1982.
- S.n. – « Jenne-jeno, cité sans citadelle », 1983.
- S.n. – “Jenne-Jeno : an ancient African city”, 1980.
- S.n. - *Moskeen en metselaars in de regio van Djenne*, Eindhoven (Pays-Bas) : Technische Universiteit, 1989, mémoire.
- S.n. - "Heritage protection and promotion : the Djenné cultural mission", *World Heritage Newsletter* 8, pp. 8-10, Paris (France) : World Heritage Centre, 1995.

S.n. - L'architecture de terre au Mali. Tombouctou, Djenné, les falaises de Bandiagara en pays Dogon. 56 copies de photos", Paris (France) : Photothèque du Musée de l'Homme, 1996, 56 p.

Snelder R. - "The Great Mosque at Djenné. Its impact today as a model", *Mimar* 12, pp.66-74, Singapour : Concept Media, 1984, 9 p.

UNESCO, World Heritage Centre - *Formulaire de proposition d'inscription : Villes anciennes de Djenné (Djenné-djeno et Djenné)*, Paris (France) : UNESCO, World Heritage Centre, 1978, 3 p.

Wim van Unen - *Sirimou : en onderzoek naar de architectuur van het dorp Sirimou nabij de stad Djenne in de republiek Mali, West-Afrika*, Eindhoven (Pays-Bas) : Technische Universiteit Eindhoven, 1987, mémoire.